

Aspects spécifiques de la problématique des femmes sans-papiers

TÉMOIGNER – ANALYSER – AGIR

Incluant les Actes du Colloque du 25 novembre 2021

Le Comité des femmes sans-papiers, avec le soutien du Bureau d'études des sans-papiers, du Collectif Formation Société asbl et de l'Université populaire de Bruxelles, de la Coordination des sans-papiers, et de la Fédération Wallonie Bruxelles.

Les partenaires de cette étude :

Le Comité des femmes sans-papiers « regroupe des femmes sans-papiers de différentes origines qui veulent sortir et rencontrer d'autres femmes, sans et avec papiers, pour partager leurs difficultés, leurs expériences et leurs connaissances. Elles sont dans la lutte pour exprimer les questions spécifiques des femmes sans papiers, souvent seules, cheffes de familles vulnérables et exposées à toutes les formes de violences ». Le Comité participe à la Coordination des sans-papiers.

Les femmes porte-paroles sont habilitées à défendre cette analyse et les recommandations qui en sortiront, pour faire de ce document un outil de soutien à leur lutte.

Adresse de contact : porteparolesfemmessanspapiers@cfsasbl.be

La Coordination des sans-papiers de Belgique est un réseau autonome de collectifs de sans-papiers en lutte actuellement à Bruxelles et en Belgique. Le but de la Coordination est de soutenir les actions de chaque Collectif et de mener des actions en commun. Elle négocie et conduit l'agenda des rencontres politiques, des actions et des manifestations des sans-papiers. Les membres qui la composent sont des référents de la question des sans-papiers en Belgique.

Site de la Coordination : <https://sanspapiers.be/>

Adresse de la Coordination : coordinationsanspapiersbruxelles@riseup.net

Le Bureau d'étude des sans-papiers (BESP) a été créé le 1^{er} mars 2018 pour accompagner la Coordination des sans-papiers à construire ses propres analyses et son propre cahier de revendications, notamment en matière d'analyse des conditions de vie et de régularisation des personnes sans-papiers. Le BESP est soutenu par une association d'éducation permanente, le Collectif Formation Société asbl (plus particulièrement en charge de l'organisation des formations) et l'Université populaire de Bruxelles (plus particulièrement en charge des recherches et du soutien de projets des acteurs).

Site du BESP : www.besp-sanspapiers.be

Adresse du BESP : contact.besp@cfsasbl.be

Editeur responsable et coordination de la publication: Alain Leduc, Vice-Président de CFS asbl et Président de l'Université populaire de Bruxelles, 26 rue de la Victoire à 1060 Saint-Gilles.

Rédaction : Serge Bagamboula, les femmes porte-paroles du Comité des femmes, Modou Ndiaye, Emmeline Dolléans, Alain Leduc et le soutien de Khalid Chatar.

Remerciements.

Le Comité des femmes sans papiers remercie les associations, le BESP, CFS asbl et l'UP de Bruxelles pour leur accueil, leur ouverture aux personnes précaires, le cadre qui leur a permis de construire leurs revendications.

Le Comité remercie aussi tou.te.s les militant.e.s qui ont contribué à ce travail, notamment Alain Leduc, Abel Mombondji, Nicole Dontot, Emmeline Dolléans, ainsi que les animateurs-formateurs-chercheurs de CFS, Serge Bagamboula, Modou Ndiaye et Khalid Chatar.

Table des matières :

Thème	Page
Table des matières	2
Introduction	3
• La Coordination des sans-papiers et son Bureau d'étude (BESP)	3
• Une formation spécifique pour les femmes sans-papiers	4
• Le Comité des femmes / sa relance / le groupe des porte-paroles	5
Le contexte de ce travail	7
• Les thèmes de travail	8
• Les droits des femmes	8
• La santé	12
• Le confinement	13
• Le logement	17
• La scolarisation des enfants	19
• La formation / le travail	20
• Quel féminisme ?	20
Le colloque sur les violences faites aux femmes	26
• La violence faite aux femmes	26
• Actes du colloque	26
Premières conclusions et perspectives	35

Introduction :

Le Bureau d'étude des sans-papiers, en soutien à la Coordination des sans-papiers de Belgique

En avril 2018, suite à l'interpellation de certains partis politiques, quelques sans-papiers (Serge Bagamboula, Modou Ndiaye et Abel Moumbondji) créent, avec l'aide de CFS asbl (Alain Leduc), un « Bureau d'étude des sans-papiers » (BESP).

Tous les documents produits par le BESP sont **validés par la Coordination des sans-papiers**. En tant que femmes sans-papiers, tous les documents produits ont associé des femmes sans-papiers, et **font aussi partie de leur « matrimoine »**.

Une première enquête par questionnaire, réalisée entre avril et août 2018, est réalisée auprès de 235 sans-papiers, **dont 1/3 de femmes**¹.

Le cahier de recommandations au niveau communal (octobre 2018) qui en est issu a été la base du plaidoyer des sans-papiers. Il a permis la rencontre de 14 Bourgmestres sur 19 en région bruxelloise, de parlementaires et de présidents de partis. A chaque fois, des **femmes étaient présentes dans les délégations** pour interpellier des politiques de manière concrète.

La situation a été la même avec le deuxième cahier en 2019, à l'occasion des élections fédérales. Là, de plus, des forums universitaires ont été organisés ainsi que de nombreux débats pré-électorales.

Puis vint la pandémie de covid, et les périodes de confinement. Le Bureau d'étude a réalisé 3 analyses spécifiques pendant cette période :

- ⇒ Les 100-150.00 sans-papiers, un angle mort² de la gestion du covid 19 ? (30 avril)
- ⇒ Pour protéger les plus vulnérables, il est urgent d'entamer une analyse sociale³ des populations menacées ou victimes de la pandémie de covid.19 (10 mai)
- ⇒ Sur l'obligation de payer par carte bancaire ... campagne « déconfinons les sans-papiers⁴ » (27 mai)

En juin 2020, une nouvelle étude du BESP concernant la scolarisation⁵ des enfants (entamée en 2019 par Abel Moumbondji, et retardée par les confinements liés à la pandémie) implique ici **20 femmes sans-papiers**, concernant une cinquantaine d'enfants, et met en évidence les problèmes généraux d'éducation des enfants en situation de précarité, et les problèmes scolaires plus spécifiques. Des dizaines de situations sont analysées.

Pendant les périodes de confinement, le BESP a permis l'organisation des réunions de la Coordination en zoom, et plus récemment en hybridation (certains membres présents dans une salle de CFS, d'autres à distance, voir photo).

Dans le cadre d'une réorganisation au sein de CFS, les actions du BESP sont aujourd'hui co-organisées par le Collectif Formation Société (CFS asbl) en matière de formation et de locaux, et par l'Université populaire de Bruxelles asbl en matière de recherche et de soutien de projets de Collectifs. Des personnes sans-papiers, ou récemment régularisées, ont ainsi aussi intégré l'équipe de CFS, l'Assemblée générale de CFS et le conseil d'administration de l'Université populaire.

¹ Bureau d'étude des sans-papiers, Enquête sur la situation des sans-papiers, recommandations pour les élections communales 2018, page 11.

² <https://www.besp-sanspapiers.be/bureau-d-etudes-des-sans-papiers-besp/communiqu-no1-30-avril-20.html>

³ https://www.besp-sanspapiers.be/IMG/pdf/besp_analyse_no2.pdf

⁴ <https://www.besp-sanspapiers.be/bureau-d-etudes-des-sans-papiers-besp/communiqu-no-3-27-mai-2020.html>

⁵ <https://www.besp-sanspapiers.be/bureau-d-etudes-des-sans-papiers-besp/etude-participative-sur-la-scolarisation-des-enfants-de-sans-papiers.html>, réalisée par Abel Moumbondji.

Une formation spécifique pour les femmes sans-papiers.

En tant qu'association d'éducation populaire, le Collectif Formation Société a défini de nouvelles orientations visant à « *se mettre à disposition de « personnes 1ères concernées » par des situations d'injustice sociale, d'exploitation et de domination, en vue de leur permettre de construire leur propre parole, leurs propres analyses et leurs propres revendications, et d'acquérir les moyens de les défendre eux-elles-mêmes. Cela a particulièrement du sens lorsqu'il s'agit de travailler en soutien aux revendications des sans-papiers qui ne disposent d'aucune instance de formation et de recherche qui leur soit propre. »*

C'est dans ce contexte que CFS organise une formation dès 2020 et malgré la pandémie, formation qui consiste à rendre les sans-papiers acteurs de leur changement, car c'est à eux-mêmes aussi d'agir pour faire bouger les lignes de la politique d'asile et migration qui les maintiennent dans une situation de sans droit. Cette formation part des préoccupations des sans-papiers (qui ne sont pas nouvelles) et s'appuie sur ce que le BESP et la Coordination des sans-papiers ont développé dans les deux cahiers de revendications.

Le BESP peut se considérer comme une école de lutte et de transmission des savoirs. Via cette formation les femmes-sans-papiers deviennent capables :

- de témoigner, d'analyser collectivement leur situation, de préciser leurs revendications spécifiques en tant que femmes ;
- de prendre la parole pour faire entendre leurs voix ;
- de donner leurs avis sans se laisser impressionner par le rôle minime que d'autres sont souvent tentés de leur donner ;
- d'interagir, dans n'importe quelle situation ;
- de sortir les sans-papiers du champ de l'invisibilité pour les amener dans le champ de l'existence.

Combien des femmes sans-papiers aujourd'hui sont terrifiés à l'idée de prendre la parole et par conséquent ne s'autorisent pas à débattre car se jugeant « *inférieures* » à d'autres (parce qu'elles sont inconnues, parce qu'elles auraient moins de diplômes, parce qu'elles sont juste « *elles* : c'est-à-dire sans-papiers » et donc invisibles ?

Le BESP identifie les outils théoriques et pratiques susceptibles d'aider les femmes sans-papiers. Il expérimente l'idée d'une école qui apprend à chaque femme sans-papier naturellement, via son quotidien, la capacité à développer un argumentaire raisonné et enrichi par celui des autres, et qui apprend à débattre pour le bien commun de la lutte des personnes sans-papiers, et non pas seulement pour satisfaire ses besoins individuels.

La formation des femmes sans-papiers complète et renforce l'espace de parole et d'analyse de la Coordination des sans-papiers. Elle contribue à rendre davantage visible les problématiques spécifiques des femmes sans-papiers. Il s'agit d'une démarche émancipatrice et d'appropriation de la lutte, de construction de prise de parole et de réalisation d'actions avec plus d'autonomie pour la conquête des droits des femmes sans-papiers. La formation permet à d'autres sans-papiers de sortir de leur isolement et contribue aussi au développement personnel des femmes sans-papiers. Un développement indispensable à la dynamique dans la participation citoyenne.

Le Comité des femmes sans-papiers

Le CFSP est issu dès sa création, en 2014, de la Coordination des sans-papiers de Belgique.

« Le comité regroupe des femmes sans-papiers de différentes origines qui veulent sortir et rencontrer d'autres femmes sans et avec papiers pour partager leurs difficultés, leurs expériences et leurs connaissances. Elles sont dans la lutte pour exprimer les questions spécifiques des femmes sans papiers, (vivant) souvent seules, chefs de familles vulnérables et exposées à toutes les formes de violences⁶ ».

Sous l'impulsion de quelques « pionnières », notamment, Romina, Maimouna, Maman Sarah, Laurence, Nenette et Nathalia, elles prendront la parole partout où c'est possible pour mettre en lumière les difficultés qu'elles rencontrent à cause de la politique d'asile et de migration de la Belgique. Elles vont participer activement à la Caravane des sans-papiers et réaliser une manifestation tous les mercredis sur le piétonnier du boulevard Anspach à la place de Brouckère à 1000 Bruxelles.

La mobilisation connaît un creux avec le départ, la régularisation ou l'expulsion de certaines d'entre elles. Un lieu d'activités, notamment de couture, est maintenu par une militante belge, Nicole Dontot.

En 2019, la Coordination souhaite relancer un Comité des femmes fort et capable de représenter les femmes sans-papiers. Une formation est organisée à CFS de manière hebdomadaire début 2020. Elle est poursuivie en ZOOM pendant les périodes de confinements. Elle est reprise en 2021 de manière la plus régulière possible.

Relance d'un Comité des femmes

C'est ainsi qu'un Comité des femmes est relancé.

L'ensemble des documents « généralistes » produits par le BESP et défendus par la Coordination des sans-papiers font bien sûr partie du « **matrimoine** » du Comité des femmes. Mais plusieurs limites sont apparues :

- ⇒ Les thématiques abordées concernaient bien sûr tous les sans-papiers, mais prenaient sans doute insuffisamment en compte les problématiques spécifiquement vécues par les femmes. Les thèmes et recommandations devaient donc **bénéficier d'une relecture sous l'angle « féministe »**.
- ⇒ **Trop peu de femmes participaient à la Coordination**, peu étaient porte-paroles reconnues (les 4 porte-paroles « officiels » étaient des hommes), elles n'avaient pas construit de parole spécifique, et ne s'approprièrent les thématiques de travail que de manière trop abstraite (çà ne partant pas de leurs situations vécues).
- ⇒ **Un angle d'accroche (au-delà des témoignages) devait donc être celui des droits des femmes** : en ont-elles ? si oui lesquels ? si non pourquoi ces non-droits ? les droits existants sont-ils effectifs ?
- ⇒ Enfin, elles **partageaient une identité de femmes de milieu défavorisé avec d'autres femmes**, peut-être fallait-il les rencontrer et en faire des alliées ? idem quant aux problèmes financiers rencontrés par exemple dans la scolarisation des enfants ? ou des besoins alimentaires ?

Les femmes rencontrées souhaitaient se former ensemble, échanger des témoignages, créer des savoirs d'expérience, apprendre à analyser, argumenter, revendiquer, se battre collectivement ... et acquérir les outils pour défendre elles-mêmes leur propre cause.

⁶ Bureau d'étude des sans-papiers, Enquête sur la situation des sans-papiers, recommandations pour les élections communales 2018, page 3.

Le travail de formation a été commencé en 2020, animé par Serge Bagamboula, un des porte-paroles de la Coordination des sans-papiers, connaissant bien les situations concrètes (il travaille mi-temps au CIRE), animateur-formateur-chercheur à CFS, un des cofondateurs du BESP et aujourd'hui administrateur de l'Université populaire de Bruxelles.

Le travail s'est poursuivi en distanciel par ZOOM avec aussi Alain Leduc pendant les confinements liés au covid, il a repris dès qu'autorisé en présentiel en 2021, avec le soutien d'un deuxième animateur de CFS, Modou Ndiaye (aussi ex-sans-papiers régularisé).

Le Comité des femmes a permis la participation d'une quarantaine de femmes, participation qui a largement alimenté notre étude.

Izatou Aïcha Barry, Bayose Gabrielle, Bintou Touré, Bomani Safi, Harroui Fatiya, Fatoumata Kourouma, Kadiatou Diko, Kasongo Adèle, Ndenzu Kibouila Marie Josée, Madiangu Jolie, Mariame Kourouma, Hinga Emma, Massamba Julienne, Markazī Keltoum, Ndiwa Hélène, Gomes Mabilia Bérénice, Nathalia, Evélyne Ayong, Tshibangu Sandrine, Muntamba Ngoya Jacquie, Mukumadi Anny, Mbashile Alice, Nazari Roya, Nzuzi Nsolo Emérance, Vuanga Espérance, Salematou Konde, Kandé Kapinga Carine, Essami-Khaullot Henriette, Kerbou Houria, Kabédi Eugénie, ADJA Diallo, Akandjo Lokosso Béatrice, Ndjikam Priscille Soleil, Kaïté Ngoy, Ngandu Tshunza Angèle, Sadjo Domiguas, Suana Manuuil Harmonie, Njouka Njoh Tatiana, Goufack Sidonie Béatrice, Bolamu Kevany, Nsibu Kina Josée, Camara Maféring, Koné Olaymatou, Belbiche Zola Makiesse, Bungo Tabita Dorcas et Nathalia Galeano.

Les interventions publiques se sont multipliées, dans les manifestations, dans les colloques, dans les medias, avec les pouvoirs publics et les politiques. C'est dans le contexte de la lutte qu'un groupe de porte-paroles a émergé. Une nouvelle formation a débuté en septembre 21, et s'adresse plus spécifiquement aux femmes porte-paroles, qui ont pris de multiples responsabilités citoyennes et militantes.

Le groupe des porte-paroles

Progressivement des femmes émergent, prennent des responsabilités, rencontrent les responsables politiques, s'expriment publiquement, osent revendiquer leurs droits. Début 2021, un groupe de 8 femmes est composé de :

1. **Touré Bintou**, responsable de VSP Family Ixelles, membre de la Coordination des sans-papiers ;
2. **Essami Khaullot Henriette** responsable de VSP Family Defacqz à Louise, membre de la Coordination des sans-papiers ;
3. **Tshibangu Sandrine**, est membre de VSP liège, fait le pont entre les femmes de la région Wallonne et Bruxelles ;
4. **Mbashile Alice**, habite à Grammont et est titulaire d'un master en gestion de ressources humaines,
5. **Ayong Evélyne**, militante au sein de la ligue des femmes domestiques du comité des travailleurs migrants avec et sans-papier de la CSC ;
6. **Kerboui Houria**, de nationalité algérienne, porte la problématique d'accès aux soins et à l'éducation des enfants ;
7. **Kandé Karine** est un exemple des femmes sans-papiers bénévoles dans les maisons de soins et de repos en cette période de pandémie Covid ;
8. **Nathalia Galeano**, membre de la Coordination des sans-papiers et TV sans-papiers une des femmes à l'initiative de la pétition « wearebelgiumtoo »,

Nous devons aussi associer à ce groupe **Maria FREIRE**, devenue une des porte-paroles de la Coordination des sans-papiers, très présente sur le terrain, active dans l'interpellation des décideurs politiques ; **Nadine KIKUVIDIKO** de VSP de Liège, met ses compétences au service du projet Atemos - Liège, un collectif de travailleuses et de travailleurs sans papiers qui œuvrent au service de la communauté⁷ (notamment par la production de masques en tissu au début du covid).

Et n'oublions pas **Grâce Ghazagaza, Mpotu Ségolène, Nanina Madéleine** de VSP de Verviers, toutes sont des femmes qui contribuent de manière directe à la lutte des sans-papiers.

Le contexte de ce travail :

Même si nous avons pu maintenir envers et contre tout notre rythme hebdomadaire, tantôt en présentiel, tantôt en zoom, tantôt en hybridation, notre travail de formation et de recherche a été fortement impacté par plusieurs facteurs plus généraux :

- ⇒ **La manière dont le covid a été géré** : à aucun moment, les pouvoirs publics n'ont pris en compte ni même cité le risque que le covid représentait pour les sans-papiers, notamment ceux vivant groupés dans des occupations de 100 personnes avec une promiscuité forcée. Aucune approche officielle à aucun moment, ni sur les précautions à prendre (gestes barrière difficiles à mettre en œuvre dans les occupations), ni sur l'accès aux tests PCR, et finalement sur l'accès à une vaccination « spécifique » (au rabais ?) (le vaccin Johnson et Johnson, en une dose). Et les périodes de confinement, souvent en restant au sein des occupations et sans possibilité de petits travaux ni de revenus. Seuls les soutiens ont permis leur survie pendant cette période.
- ⇒ **Le contexte politique de la mise en place de la VIVALDI** : même si deux rapports au Roi de l'informateur Magnette suggéraient la régularisation des sans-papiers, le gouvernement se met finalement en place dans la continuité du précédent, en matière de politique d'asile et migration (sauf l'enfermement des enfants ... pour laquelle la Belgique avait par ailleurs été condamnée). Les revendications de base des sans-papiers sont balayées (critères clairs et commission indépendante) : on en reste au pouvoir discrétionnaire du Ministre, et aucune solution n'est envisagée pour les personnes en Belgique parfois depuis plus de 10 ans, si ce n'est le retour au pays, volontaire ou forcé. Au fur et à mesure du temps, le nouveau Secrétaire d'Etat applique – sous le couvert d'un langage plus « soft » - la même politique que celle de son prédécesseur, Théo Francken. Les sans-papiers sont victimes des majorités politiques différentes au nord et au sud du pays et Bruxelles : une poussée NVa et VB en Flandre, et les autres partis flamands sous influence ; une poussée de gauche en Wallonie et Bruxelles (Ecolo, PS, PTB, rejoints par une proposition de Loi de Défi).
- ⇒ Survient aussi la prise de conscience de **l'émergence dramatique de nouveaux courants migratoires, de ces « boat people » qui meurent en Méditerranée** ou en mer du Nord, ne trouvant, s'ils survivent, que des lieux d'accueil sordides et sur-occupés. De plus, les pouvoirs publics contribuent à opposer ces « nouveaux migrants » aux sans-papiers installés de longue date.

⁷ <https://www.possibles.org/atemos-ateliers-du-monde-solidaire/>

Atemos s'est lancé dans le projet « *Masques Solidaires* » dès le 15 mars 2020 (durant la crise sanitaire du coronavirus), sous l'impulsion des couturier.e.s solidaires sans-papiers, avec pour objectif de confectionner des masques de protection en tissu pour les liégeois qui en ont besoin. Réunissant au départ une dizaine de couturier.e.s sans-papiers, le groupe a rapidement été rejoint par des soutiens : dons de tissus, découpe, couture, livraisons, garde des enfants durant la confection, etc. Les tâches sont nombreuses, mais l'atelier efficace malgré le confinement et la dispersion géographique des forces ! Des couturiers solidaires ont bientôt rejoint le mouvement, dont les équipes d'Arsec2 et du Centre Liégeois de Formation. Autour du projet Atemos-Masques solidaires, ce sont donc plus d'une trentaine de personnes qui s'activent bénévolement. Parmi elles, des personnes avec et sans-papiers, au chômage, précarisées, des pensionnés, des militants.

⇒ Une nouvelle feuille de route de la Coordination est mise en place début 21, et les Ministres concernés sont tous rencontrés, mais sans issue : « *voyez avec Sammy Mahdi* ». **Cela provoque un grand désespoir parmi les sans-papiers, et fait éclater le mouvement.** D'un côté, des centaines de sans-papiers entament des occupations avec grèves de la faim (notamment l'USPR⁸ qui occupe le Béguinage et l'ULB), sans rien obtenir de concret. D'un autre côté, les collectifs plus anciens doivent développer le nombre d'occupations pour loger les sans-papiers (à titre d'exemple, VSP Bruxelles « gère » aujourd'hui 5 lieux d'occupation !, dont 2 spécifiquement pour les femmes et familles). Le seul espoir vient de Liège, où les politiques se sont mobilisés pour assurer un logement décent pour les membres de l'occupation de VSP Liège.

C'est dans ce contexte complexe, voire désespéré, que les femmes sans-papiers construisent patiemment leurs positions.

Pour la facilité de la lecture, nous les avons regroupées ici par axe thématique, et non chronologique, certaines thématiques ayant été traitées plusieurs fois en 2020 et 2021.

8 thèmes sont plus particulièrement traités : il faut les considérer comme des **approfondissements des enquêtes et publications de 2018 et 2019, vu sous l'angle de la situation spécifique des femmes**, et in fine plus particulièrement sous l'angle des violences qu'elles ont subies et subissent encore chaque jour.

- ⇒ La question des droits des femmes ?
- ⇒ La question de la santé
- ⇒ La question plus spécifique de la situation pendant la période des confinements covid
- ⇒ La question du logement
- ⇒ La scolarisation des enfants
- ⇒ La question de la formation et du travail
- ⇒ La question du féminisme
- ⇒ La question des violences faites aux femmes

Nous terminerons par quelques conclusions transitoires, « où en sommes-nous aujourd'hui et quelles sont nos perspectives » ?

La question des DROITS DES FEMMES

L'angle d'entrée a été celui du/des droits des femmes, notamment en préparant la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars 2020. Nos réunions de février 2020 ont porté principalement sur la compréhension des questions généralement associées aux notions des droits des femmes. Et comment s'engager quand on a peu de temps ? Les modes d'engagement sont infinis à notre niveau, des petites actions au militantisme plus spectaculaire, virtuellement et/ou dans la vraie vie.

Pour lancer cette réflexion, nous sommes partis de deux vidéos.

La première vidéo est un entretien réalisé par l'association WATHI avec Rokhaya Ngom qui est une jeune activiste pour les droits des femmes au Sénégal. Cette dernière est très attachée à tout ce qui tourne autour du statut de la femme. Dans cette vidéo, Rokhaya Ngom met en relief les obstacles à l'épanouissement de la femme.

⁸ Union des sans-papiers pour la régularisation

« Dans notre société, le simple fait d'être une fille ou une femme peut-être un obstacle ... ». Elle épingle aussi la responsabilité des femmes sur certaines situations qui sont maintenues par les femmes elles-mêmes. « Si on prend par exemple le phénomène de l'excision, ce sont des femmes qui la pratiquent, on n'a jamais vu un homme mutiler une femme ». Elle ponctue en disant que « Les politiques doivent eux-mêmes poser le débat sur la condition des femmes... ».

La deuxième vidéo⁹ nous montre dix femmes qui se sont battues pour les droits des femmes.

En regardant ces deux vidéos, nous avons découvert et intériorisé tout le potentiel que les femmes ont, pour être active et porter les revendications qui les concernent.

Mais par où commencer? Parce que s'engager, c'est aussi savoir où on met les pieds. Au moins un minimum¹⁰. A cette étape, nous avons formulé quelques questions en lien avec les droits des femmes.

1. *Quels sont les droits des femmes que nous connaissons ?*
2. *Quels sont les droits que nous n'avons pas et que nous souhaitons avoir ?*
3. *Pourquoi ne disposons-nous pas de ces droits ?*
4. *Comment acquérir des droits ?*
5. *Quelles femmes connaissons-nous qui ont fait avancer les droits des femmes ?*

Sur base de notre réflexion, nous organisons avec CFS et l'UP le 4 mars 2020 une soirée en prélude du 8 mars, sur le thème « **levons-nous pour les droits des femmes !** »

Voici nos témoignages ce soir-là :

*Intervention 1 : **Je m'appelle, Bintou Touré. Je suis de la Guinée Conakry.***

Je suis très contente que, pour cette soirée, les organisateurs aient pensé à mettre à l'ordre du jour, le thème des droits de la femme. Vous savez, quand on parle de ce thème, généralement je reste silencieuse. Certainement, vous vous demandez pourquoi je reste silencieuse.

Ce que les gens ne savent pas, c'est que, culturellement chez nous la femme n'a aucun droit. Le seul droit qu'elle a c'est de faire les enfants et de respecter son mari. Cette situation est même en train d'être exploitée par le président Alpha Condé qui veut se maintenir au pouvoir en promettant faire avancer les droits des femmes.

Les mœurs et coutumes constituent des véritables obstacles d'émancipation et à l'épanouissement de la femme en Guinée. Ces diverses situations nous poussent sur la route de la migration pour avoir plus de liberté. Malheureusement quand on vient ici, dans ces pays qui se disent pays de droit, nous n'avons pas toujours des droits. Car nos droits sont confisqués par le droit de séjour.

On ne peut pas travailler, On ne peut pas se former, On ne peut pas faire ce qu'on veut. On n'est pas libre. Même ici, dans un pays qui se dit être un ETAT des droits, On reste dans les mêmes réalités comme dans nos pays d'origines où nos droits sont aux mains des décideurs.

Au stade où nous sommes, il faudrait que la situation des filles et des femmes sans-papiers devienne une priorité pour nos décideurs. C'est une situation qui nous étouffe, qui nous détruit tous les jours.

La meilleure des solidarités avec les femmes, c'est de dire NON à une société qui bafoue les droits de femmes. La situation des femmes sans-papiers c'est la tragédie de l'indifférence des politiques, c'est l'expression même du mépris vis-à-vis de l'humain. On ne peut pas s'émouvoir de ce qui se passe ailleurs

⁹ <https://www.aufeminin.com/news-societe/10-femmes-qui-se-battent-et-se-sont-battues-pour-les-droits-des-femmes-s1640862.html>,

¹⁰ https://www.terrafemina.com/article/droits-des-femmes-10-facons-de-defendre-les-droits-des-femmes-au-quotidien_a352807/1

en feignant ce qui se passe sous vos yeux. En tant que femmes sans papiers, nous sommes vraiment installées dans la zone rouge de la souffrance.

Intervention 2 : Je m'appelle, Sandrine. Je suis congolaise de la RDC

LEVONS-NOUS POUR LES DROITS DES FEMMES. J'aime bien le titre que vous avez mis dans l'affiche de la soirée d'aujourd'hui. Si ça pouvait se concrétiser, beaucoup des vies seraient sauvées. Vraiment il faut le faire.

A l'heure où nous sommes ici, partout dans le monde, toutes les minutes, des femmes sont abusées, humiliées, agressées, violées, battues, exploitées, tuées, le plus souvent par les hommes qui les entourent.

Dans mon pays, à l'Est du Congo, vous ne pouvez pas imaginer le martyr que subissent les femmes et les jeunes filles. Le droit à l'intégrité et à l'autonomie corporelle est compromis par le viol qui y est pratiqué comme une arme de guerre. Nous avons un docteur qui répare les femmes. Le docteur Denis Mukwege Prix Nobel 2018, il sillonne le monde pour chercher la solidarité afin d'arrêter cette tragédie. Nous qui avons fui cette insécurité, en venant demander une protection en Europe, laissez-moi vous dire que nous avons soif d'un droit à l'égalité devant la loi. Aujourd'hui si je subie des violences, je ne me sens pas en sécurité. Savez-vous qu'en tant que femmes sans-papiers, je ne peux pas porter plainte même si je suis victime des violences ?

Toutes les femmes sans-papiers qui subissent des violences ne le disent pas, de peur d'être placés dans un Centre fermé. Est-ce normal ?

Par ailleurs, en tant que femmes sans-papiers, nous sommes privées de tous les droits : Pas de droit de séjour, donc pas le droit de travailler ni le droit à la formation. Si les autorités de ce pays pouvaient imaginer nos parcours et notre vécu, elles ne nous priveraient pas de ces droits. Ces droits qui sont fondamentaux pour tout être humain, on n'en pas.

Intervention 3 : Je m'appelle Marzaki Keltoum

En prenant la parole devant vous sur cette question des droits de la femme, je voudrai insister sur la question de la pauvreté. La pauvreté et la marginalisation sont aussi parmi les facteurs qui retardent l'évolution des femmes. Les femmes continuent à souffrir du manque de formation et du chômage. C'est ce que nous vivons. Les femmes sans-papiers sont le plus souvent à la tête d'une famille monoparentale. Ce sont des femmes qui sont sans-droits.

Lorsqu'une femme n'a pas des droits, sa situation à elle touche aussi ses enfants et toute sa famille. Les femmes sans-papiers veulent être intégrées, pour être bien formées, pour travailler, afin de satisfaire les besoins de leurs familles. Mais les politiques ne nous écoutent même pas.

Déjà les femmes travailleuses sont pauvres, les femmes qui touchent l'aide sociale sont pauvres, combien de fois les femmes sans-papiers. La pauvreté des femmes est le reflet d'une société qui est loin d'avoir résolu la question des inégalités femmes-hommes. L'aggravation de la pauvreté chez les femmes sans-papiers montre que les femmes et les hommes politiques ne sont pas à la hauteur des enjeux et de l'urgence. Elles et Ils sont indifférents à notre détresse.

Je ne sais pas comment peut-on lutter contre la pauvreté dans une société en laissant des milliers des femmes sans-droit ? Comment peut-on parler de l'égalité des droits, si déjà on n'a même pas la moitié de ces droits ? Pourquoi les femmes qui font la politique ne parlent pas des milliers des femmes qui sont oubliées par le système en les privant des droits ?

Intervention 4 : Noémie de l'Association de solidarité des personnes précarisées, sans-papier de son état mais bénéficiaire d'une aide d'intégration. Noémie a parlé avec courage et dignité de son parcours jonché de déchirure (avait perdu ses parents), de violence (pour avoir été violée), d'errance (pour avoir vécue dans la rue) et de maladie (souffre d'un cancer de sein). Son témoignage est récit émouvant qui

a fait comprendre à tous que la souffrance des femmes a besoin de la solidarité de tous. Noémie Dogo bien que extrême vulnérable, elle est cependant animée d'une volonté d'aller de l'avant. Malheureusement, parfois elle perd l'appétit de la vie. L'absence d'une solution durable à son endroit l'installe toujours dans une précarité dont elle du mal à s'en sortir.

*Intervention 5 : **Khadidiatou Diallo**, est notre invitée d'honneur ce soir-là. Présidente du Groupe pour l'Abolition des mutilations sexuelles féminines (GAMS) a fait un témoignage d'une femme à qui on avait volé sa liberté et ses choix dès l'âge de douze ans. Elle a gagné sa liberté à 28 ans et s'est forgée une ambition de lutter contre les mutilations génitales. C'est vrai, lorsqu'on dit qu'il n'est jamais trop tard pour apprendre. Car elle a appris à lire et à écrire à l'âge adulte. Elle a mis en œuvre son projet du GAMS qui plaide pour une véritable politique nationale de protection des filles à risque d'excision, basée sur l'évidence scientifique, et de prise en charge par l'Etat. En tant que femme battante, Khadidiatou Diallo, est un exemple à suivre.*

*Témoignage 6: **Je m'appelle Harroui Fatiha**. Ma passion c'est l'écriture. J'aime exprimer mes pensées par l'écriture. J'aime aussi dessiner. Mon souci c'est être régularisée. Oui, je veux travailler légalement.*

Je ne suis pas un ange

Mais je fais du bien

Je ne suis pas folle

Mais je n'oublie rien

Je ne suis pas ivre

Mais je bois là

Je ne suis pas bête

Mais je dis la vérité

Je ne suis pas un enfant

Mais je fais des erreurs

Je suis fière d'être comme je suis

C'est rare qu'on trouve quelqu'un de bien juste pour le bien

Qui ne craint rien, quand on donne le sourire, quand on offre le bonheur, quand on profite d'un moment plein de joies

Espérons que bientôt tout ira bien

Les thèmes de la santé et de l'alimentation comme déterminant de la santé ont été traités par le BESP dans l'enquête et les recommandations communales, pp 19 à 23.

La problématique de la santé apparaît aussi dans les critères de régularisation proposés, c'est le critère 3 « les personnes gravement malades ou souffrant d'un handicap » (recommandations fédérales, p25).

LA SANTE DES FEMMES SANS-PAPIERS

Pour aborder ce thème nous sommes parties de 5 questions suivantes :

1. En quoi notre situation de sans-papiers impacte-t-il notre état santé ?
2. Que faisons-nous pour nous en sortir ?
3. Les sans-papiers ont gratuitement et sans conditions l'aide médicale d'urgence qui leur permet de se soigner. Sommes-nous satisfaites de la façon dont nous obtenons la carte médicale ?
4. Quelles revendications pouvons-nous formuler au sujet de la carte médicale ?
5. Entre femmes, quel est le meilleur conseil que nous pouvons donner aux femmes pour le maintien de leur santé ?

Les femmes et les hommes ne sont pas égaux en matière médicale.

Les efforts mobilisés pour disposer d'une bonne hygiène de vie sont très importants chez les femmes.

La mauvaise alimentation, les mauvaises conditions d'hébergement détériorent la santé.

La situation de sans-papiers réduit la possibilité de pratiquer des activités sportives et pourtant très indispensables pour une bonne santé.

Être femme sans-papiers, c'est apprendre à voir son corps s'endommager lentement et sûrement. Cette étape de notre vie, nous brise insidieusement. Notre précaire situation administrative altère au premier chef notre santé. Le tout se passe dans le mental.

*L'inquiétude est notre quotidien. Les insomnies, nous savons ce que c'est. Toute notre estime de soi et nos désirs sexuels s'effritent. **Nous restons dans la plupart des cas, sans réponses à nos préoccupations les plus intimes.** Le parcours de migration, la longue durée de notre situation impactent notre santé physique et mentale.*

Dans ce contexte, on ne sait plus apprendre à anticiper les petits malaises. Les appétits de la vie diminuent. On devient parfois anxieuses et colériques. Nous sommes toujours stressées comme personne ne peut l'imaginer.

L'aide médicale d'urgence : à bonne distance...

La lenteur et le désordre dans l'attribution de l'aide médicale urgente ne garantit pas de façon optimale aux femmes sans-papiers l'accès aux soins de santé.

*Selon **une participante** ? « l'aide médicale est donnée juste pour protéger la santé des belge. Elle n'est pas donnée pour soigner les gens mais juste pour endiguer l'évolution des pandémies ».*

Une autre doute de la gratuité de l'aide médicale urgente : « Si l'aide médicale est réellement gratuite, pourquoi son obtention est-elle assujettie à des conditions ? »

L'accès aux soins de santé dépend d'une assistante sociale qui peut vous faire trimer pour avoir votre aide médicale urgente. Pour des raisons de cette dépendance et de manque de finances, il nous arrive

parfois de renoncer à une visite chez le médecin. En tant que sans-papiers, nous sommes privées des soins esthétiques. **Et pourtant nul politique n'ignore que sans une bonne santé et une meilleure alimentation, aucun développement personnel solide ne peut être assuré.**

« Sans travail, on se retrouve dans une inactivité forcée et sans possibilité d'avenir, avec toutes les conséquences psychologiques dramatiques que cela implique ». On développe des maladies dont on ne connaît même pas l'origine. Le bien-être des femmes sans-papiers ne semble préoccuper personne. La perspective d'une régularisation étant floue et incertaine, nous sommes condamnées à vivre en marge des véritables soins de santé. L'aide médicale ne prend pas en ligne de compte toutes les pathologies. La prise en charge se fait juste avec des produits génériques. Selon une porte-parole : « Par la lutte, on essaie de vaincre l'inquiétude, mais on ne sait pas c'est jusqu'à quand. On est libre, sans être réellement libre, car l'esprit n'est pas en paix ».

Pendant les confinements liés à la pandémie

La question de la santé se pose de manière particulière pendant les confinements liés à la pandémie de covid19. Cette question est traitée dans les 3 analyses¹¹ réalisées par le Bureau d'étude d'avril à juin 2020, ainsi que dans une actualisation du travail sur la scolarisation des enfants de sans-papiers. Le travail de la Coordination, du BESP et du Comité des femmes a continué via zoom chaque fois que possible.

Plusieurs femmes ont pris des initiatives, comme Nadine KIKUVUIDIKO de VSP Liège. Le 15 mars 2020 ; elle s'est lancée dans la confection des masques de protection en tissu pour se prévenir de la contamination du covid-19 ; les masques solidaires ont été distribués aux citoyens liégeois et liégeoises.

Karine quant à elle – infirmière sans-papiers reconnus - a apporté une aide bénévole dans le milieu hospitalier et des maisons de repos.

Nos analyses ont reçu le soutien de scientifiques, notamment de Thierry Eggerickx, Dr en démographie à l'UCL¹².



**DÉCONFINONS
LES DROITS
DES SANS-PAPIERS**
CONTRE LE VIRUS, LA RÉGULARISATION

En période de pandémie de covid, le risque de non-prise en compte des sans-papiers risque de poser à terme un problème de santé publique, qui est à la base de la campagne « **déconfinons les droits des sans-papiers** », en considérant la pandémie comme circonstance exceptionnelle justifiant une régularisation dans le cadre de la procédure 9bis.

Le BESP a aussi participé au Colloque français, « inégalités sociales en santé », une conférence de l'ILPEM : **IMMIGRÉ·ES ET COVID-19 : DES INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ RENFORCÉES** (le 4 mai 21).

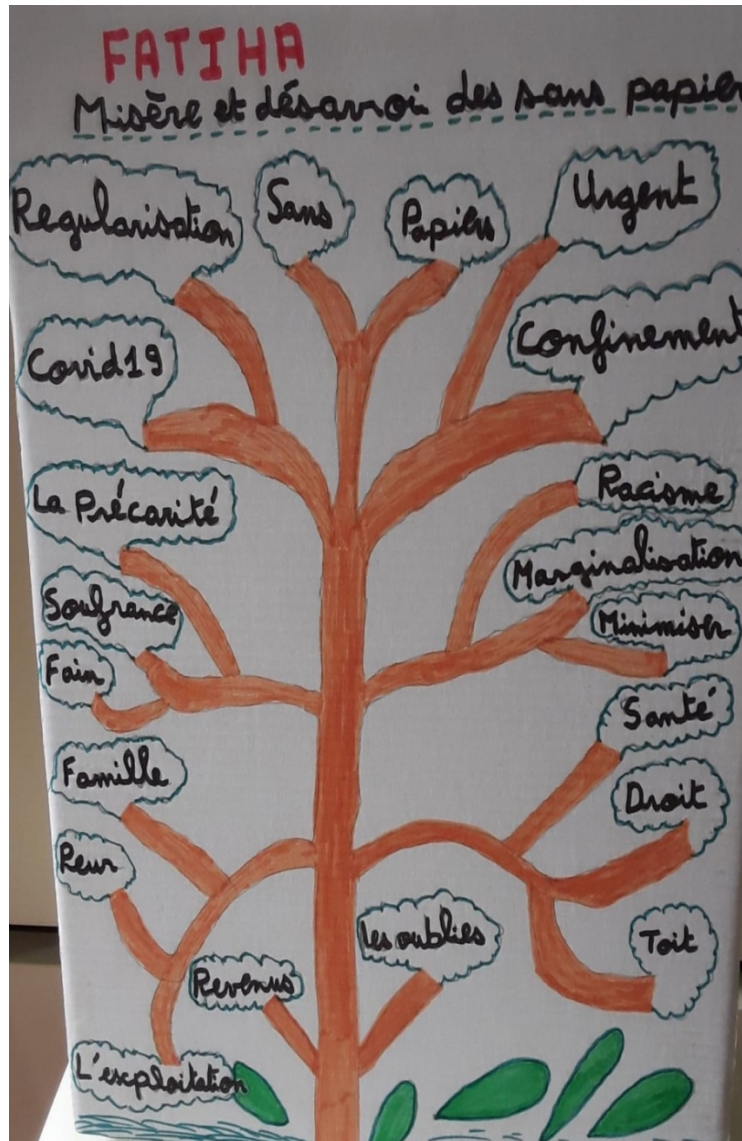
¹¹ Téléchargeables sur www.besp-sanspapiers.be

¹² Son mail du 14 mai 20. Auteur de [eps-7416.pdf](#)

C'est une des questions travaillées avec le Comité des femmes sans papiers. Enfin, une régularisation temporaire semblable avait été évoquée sans succès au terme de la grève de la faim, vu la faiblesse de certains participants.

LE CONFINEMENT : l'expression de la détresse des femmes sans-papiers

En un dessin, de Fatiha :



Les témoignages fusent :

Fatoumata : « La cacophonie sur le Covid-19 et le décompte macabre de tous les jours, n'ont aidé personne à apaiser les inquiétudes. Les réseaux sociaux ne sont pas en reste. On ne sait pas comment ni ce que nous allons devenir au sortir de ce confinement. C'est pour ainsi dire que, le mal être que les belges ou les personnes qui ont leur séjour en règle ont ressenti pendant cette période, est quintuple chez les femmes sans-papiers ».

Markazī keltoum « *L'incertitude de notre avenir ne fait que s'obscurcir. En temps normal, nous savions travailler de gauche droite. Même si c'est toujours de l'exploitation que nous subissons, mais on essaie de se rendre utile pour nous même et pour la société belge. Ça les politiques le savent amis ne veulent pas le reconnaître. Notre désœuvrement nous installe dans l'assistanat de la solidarité de nos soutiens ainsi que celle de nos amis belges. Voilà déjà deux mois que nous ne savons plus aider les nôtres restés au pays, et qui vivent aussi cette pandémie sans soins appropriés* ».

Aïcha : « *Nous avons souvent eu peur des centres fermés, mais ce confinement correspond bien à un enfermement général. Le mental de tous les sans-papiers est vraiment entamé* ».

Hélène : « *Les femmes sans-papiers ayant des enfants ne dorment pratiquement plus. Elles ne savent pas ce qui se passe dans la tête des enfants. Personne ne sait pas comment ils perçoivent ce confinement* ».

Safi : « *Beaucoup des personnes sans papiers ont vu leurs rendez-vous dans les hôpitaux être annulés. Déjà qu'il n'est pas toujours facile d'obtenir un rendez-vous, la crainte qu'elles ont aujourd'hui, est celle de voir les maux dont elles souffrent, se compliquer. Celles et ceux qui cumulent des pathologies ont peur de développer d'autres pathologies. Après cet épisode, en nous, tout ne sera plus comme avant* ».

Sandrine : « *Vraiment, nous déplorons le manque de décisions salvatrices à notre endroit. Aucune autorité politique ni administrative ne s'est penchée de façon approfondie sur la situation des sans-papiers. Le Conseil national de sécurité et le gouvernement parlent de tout, sauf de nous. Ils n'émettent aucune perspective nous concernant. La stratégie vraiment sélective et segmentaire de la prévention en santé publique des " Experts " et des diverses autorités (fédérales et régionales) nous exclut* ».

Jolie : « *Même si quelques Communes ont fait preuve de solidarité vis à vis de certaines personnes sans-papiers, de façon générale, nous sommes les oubliés de cette période et pourtant, nous sommes aussi des humains. Mais, qu'allons devenir dans ce pays ?* »

Bintou : « *En quoi la Belgique est un Etat de droit, si elle ne peut pas donner des droits aux enfants, femmes et hommes qui vivent ici depuis des années ? Les syndicats acceptent de nous voir être intégrées dans l'Etat de droit Belge. Les universitaires, les avocats plaident, les associations soutiennent pour la régularisation des sans-papiers* ».

Les femmes sans papiers soutiennent avec force les revendications de la Coordination des sans-papiers formulées à Madame Sophie Wilmès, notre Première Ministre, et à tous les membres de son Gouvernement. Avec ses pouvoirs spéciaux, elle devrait décider :

1. un moratoire dans le contrôle et les arrestations des personnes sans-papiers ;
2. la libération sans conditions des sans-papiers qui courent des grands risques en étant détenus dans les centres fermés ;
3. de notre intégration dans l'Etat de droit belge, et ce, par une régularisation sur base de critères clairs et permanents à inscrire dans la loi de 1980 avec la création d'une Commission indépendante de régularisation.

Une lettre lui est envoyée :

Bruxelles le 12 juin 2020
A la haute attention de
Madame la Première ministre Sophie Wilmès
et des membres du Conseil National de Sécurité

Madame Sophie Wilmès et Messieurs les membres du Conseil national de sécurité, les belges et les sans-papiers avaient été confinés à la même enseigne. Comble est de constater que nos enfants et nous-mêmes constituons toujours les angles morts de la gestion de la pandémie. Cela est inadmissible, ça ne peut plus durer.

Les sans-papiers n'arrivent plus à respirer, ils veulent aujourd'hui être déconfinés avec leurs droits. Nos enfants qui souffrent en silence, déjà défavorisés, ont complètement perdu le contact avec l'école depuis le mois de mars. Dans les situations de vie qui sont les nôtres, les cours à distance sans matériel informatique, sans connexion étaient impossibles.

Le confinement a renforcé les inégalités scolaires et provoquera à coup sûr le décrochage de certains de nos enfants. Ici, nous vous disons que, la scolarisation des enfants sans-papiers devrait être prise en compte comme facteur d'ancrage durable. Certaines de vos mesures manifestent davantage l'exclusion des sans-papiers ainsi celle des belges pauvres. L'usage obligatoire d'une carte de banque pour achat d'un titre de transport à la STIB est une aberration qui insulte des milliers de personnes. Cela est inadmissible dans un pays qui se dit de droit.

Madame Sophie Wilmès et Messieurs les membres du Conseil national de sécurité, aussi vrai que vous êtes des parents, nous vous demandons de déconfiner les droits de nos enfants.

Aussi vrai que vous luttez contre le Covid-19, il faut donc considérer tout le monde. Y compris nous les sans-papiers. La régularisation est une urgence sanitaire et sociale.

Aussi vrai que votre gouvernement veut lutter contre le racisme, et contre la montée de l'extrême droite, il faut donc nous régulariser. Sinon que vous n'avez qu'à vous associer à ceux qui l'incarnent.

Aussi vrai que vous voulez lutter contre la fraude sociale, il faut nous régulariser.

Nous allons travailler en toute dignité. Nous avons soif de participer à la sécurité sociale. Nous voulons participer ensemble aux côtés des belges à la relance de l'économie.

Madame Sophie Wilmès, Messieurs les membres du Conseil national de sécurité, il vous revient de tout faire pour nous intégrer dans l'Etat de droit, afin de réduire les inégalités qui ne font que s'accroître dans ce pays. Il vous revient de décider de la régularisation des sans-papiers afin de couper l'herbe sous les pieds de l'extrême droite qui se nourrit de la haine et de l'exclusion.

Outre ce courrier, les porte-paroles des femmes sans papiers feront partie des délégations qui rencontreront les nouveaux Ministres de la VIVALDI via leurs Cabinets (Franck Vandenbrouck, Sammy Mahdi). Sans résultats concrets.

La problématique du logement est traitée dans l'étude du BESP et le cahier de recommandations de 2018 au niveau communal (pp25-26).

La Coordination a par ailleurs soutenu la « proposition de résolution visant à renforcer la contribution des institutions de la Région de Bruxelles-Capitale à la mise en œuvre effective du droit au logement pour tou.te.s les bruxellois.es, en ce compris les personnes sans papiers et sans-abri » (recommandations régionales 2019, p 18).

Rappelons enfin la problématique des adresses de référence (pour introduire une demande de régularisation ou d'AMU au CPAS), ainsi que l'importance d'un logement stable pour garantir l'ancrage social durable.

LE LOGEMENT : une porte de la vulnérabilité des femmes sans-papiers

La question du logement a été largement discutée dès février 2020. Avec le groupe des femmes, nous nous sommes donnés comme objectif à travers des témoignages, d'identifier et d'approfondir la compréhension des problèmes qui découlent de la question du logement des sans-papiers, en particulier chez les femmes. Nous avons aussi exploré ce qu'elles vivent et ressentent dans le parcours d'accès au logement. Ensuite nous avons construit collectivement à l'écrit un plaidoyer sur ce thème qui est bien abordé dans le 1^{er} cahier de recommandations produit par le BESP de la Coordination des sans-papiers.

Pour aborder le sujet, nous sommes partis sur base de 6 questions. Les femmes ont travaillé en groupes de deux ou trois pour fournir de façon participative un éventail d'idées, de témoignages, d'expériences ou de réactions personnelles. Et toujours de façon collective, elles devaient identifier les attentes, les besoins réels et les solutions adéquates, permettant ainsi de trouver des pistes pour améliorer en termes de logement, les conditions de vie des femmes sans-papiers.

Nous avons privilégié le travail de sous-groupe afin que certaines femmes développent les atouts des autres et qu'elles intensifient ensemble l'appropriation des revendications sur ce thème.

Nos questions de départ :

1. Que représente pour nous la question du logement ?
2. Décrivons chacune notre logement
3. Avons-nous déjà vécu chez un parent ou chez une amie ? Comment ça s'est passé ?
4. Quelles sont les difficultés rencontrées ?
5. Quelles sont les solutions que nous avons trouvées par nous-mêmes ?
6. Quelles sont nos attentes sur la question du logement ?

Dans la deuxième phase, les résultats des groupes de travail ont été lus. Nous avons noté ce qui revenait souvent comme situations. Il s'en est suivi un débat où les femmes ont parlé avec leurs propres mots les difficultés rencontrées et les souhaits des propositions de solutions.

Fatoumata : « Une occupation n'est pas un endroit favorable pour les femmes surtout avec les enfants. Mais par crainte de dormir dans la rue, on n'a pas le choix ».

Marie Josée Kibula : « Je ne peux pas avoir un logement, je n'ai pas de moyens pour le paiement du loyer. Je vis dans une petite chambre avec la personne chez qui je vis. Je vis chez une amie, il y a

beaucoup des problèmes, parce que ce n'est pas chez moi. Je ne suis pas considérée. Il n'y a que la régularisation qui peut nous sortir de cette situation. »

Aïcha : « *A Charleroi, la femme du frère qui m'hébergeait, ne voulait pas que je parle au téléphone dans mon dialecte. Je suis sortie de leur maison, le jour où elle m'a dit « Je n'aime pas quand tu parles votre langue là ».*

Aïcha : « *Quand tu vis chez quelqu'un, si c'est une femme, tu vas voir toutes les couleurs, surtout si tu achètes quelque chose.*

Bintou : « *Une occupation est souvent un logement inadapté et surpeuplé, avec de mauvaises conditions d'hygiène. Nous n'avons qu'une seule salle de douche. Cette situation est très pénible à vivre avec le nombre des femmes qu'il y a chez nous. Il y a un manque d'intimité ».*

Bintou : *Dans une occupation, on partage la chambre avec d'autres personnes, on partage aussi la cuisine avec d'autres personnes. Et cela est souvent source de conflits lorsque les autres ne s'impliquent pas dans l'entretien des lieux.*

Marzaki : « *Mon fils me demande souvent : maman, pourquoi je n'ai pas de chambre ? Que voulez-vous que je lui réponde. Il voit que tous ses amis ont une chambre. Nous là où nous louons, on prépare, on mange on dort au salon. On fait tout au salon. Je suis obligé de dire oui, oui, oui, à tout ce que le propriétaire de la maison dit ».*

Marie Josée : « *Je voudrais savoir, comment on fait pour trouver une place dans une occupation » ?*

Aïcha : « *c'est de bouche à oreille »*

Sandrine : « *L'hospitalité consiste d'abord à donner un toit ».*

Hélène Ndiwa : « *Le logement d'une occupation est toujours une maison abandonnée et dégradée. On y trouve souvent de l'humidité et des moisissures, parfois même des cafards. Par crainte de dormir dehors on n'a pas le choix »*

Bernice : « *Je n'arrive pas introduire à ma demande de 9 bis parce que la FGTB ne veut pas qu'on mette l'adresse là où nous vivons. Monsieur Serge aidez-nous ».*

Alphonsine : « *Le logement est indispensable pour une personne qui vit en Belgique. Pour avoir une adresse, elle doit être identifiée par l'administration communale. Celui qui n'a pas d'adresse n'est pas valorisé. Par manque d'adresse je ne sais pas entamer une procédure auprès de l'Office des étrangers ».*

Kadiatou : « *En 2009, j'habitais chez ma sœur. Après un mois, elle m'a mis dehors. C'est très difficile de vivre chez quelqu'un. Mon fils n'avait pas le droit de regarder la télé. J'ai demandé à mon frère de m'envoyer un ordinateur, qu'on regardait en cachette dans la chambre. Je gardais cet ordinateur sous le coussins ».*

En synthèse :

Le logement constitue assurément l'un des besoins essentiels les plus élémentaires de tout être humain, au même titre que la nourriture et l'habillement. Le droit au logement a été reconnu comme un droit fondamental de la personne humaine, tant au niveau international que national ou régional. Si ce droit vient à être bafoué, c'est toute la dignité de la personne qui en est atteinte. Telle est bien la portée des multiples déclarations, conventions, traités ou pactes relatifs aux droits de l'Homme qui l'ont intégré.¹³

L'accès au logement est donc essentiel pour satisfaire aux besoins fondamentaux, mais c'est également une condition préalable à la participation à la société et à l'accès à l'emploi. Avec ou sans papier, tout le monde à y droit.

En Belgique un logement est synonyme d'une adresse. En effet, si vous souhaitez séjourner plus de trois mois en tant qu'étranger en Belgique, vous devez vous présenter à la commune où vous résidez pour vous inscrire, et ce, dans les huit jours suivant votre arrivée. Pour cela, vous devez disposer d'une

¹³ http://www.liguedh.be/wp-content/uploads/2006/04/logement_un_droit.pdf

résidence effective dans la commune. Pour les sans-papiers, sans adresse pas de carte médicale. Sans adresse impossibilité d'introduire une demande de régularisation.

Une occupation des sans-papiers, est une action qui s'inscrit dans le cadre de leur lutte, et ce, en vue de porter leur détresse à l'attention du grand public. Elle est faite pour porter au grand jour une revendication claire et précise : **LA REGULARISATION**.

Une occupation est aussi une réponse à la problématique de logement pour cette catégorie de personnes vulnérables que sont les sans-papiers.

Mais, nous insistons sur le fait qu'une occupation ne doit pas se limiter à l'organisation d'une vie en communauté, elle doit être un haut lieu de réflexion sur la manière dont la lutte doit être conduite. Les principales difficultés pour trouver un logement proviennent aussi de la difficulté à trouver un emploi stable. En effet, l'emploi est indispensable pour obtenir un logement auprès d'un particulier. Les plus exposés à ces multiples difficultés sont les jeunes, les femmes seules avec enfants à charge, les personnes qui émargent au CPAS et les personnes sans-papiers (**notamment les femmes**).

Aujourd'hui, les femmes sans-papiers sont de plus en plus nombreuses à se retrouver sans logement. Elles sont souvent seules ou cheffes de famille à être touchées par cette précarité que les pouvoirs publics n'arrivent pas à endiguer. Si certaines d'entre elles sont victimes des marchands de sommeil qui leur louent des chambres à 250 euros, d'autres par contre, ont une vie nomade, car elles n'ont aucune solution fixe. Elles passent d'un endroit à l'autre, parfois avec un passage dans la rue. Lorsqu'elles trouvent à se loger, les femmes sans-papiers endurent dans tous les cas des conditions de salubrité indignes et renoncent souvent aux dépenses de première nécessité, et ce, juste pour payer leurs loyers.

Thématique « la scolarisation des enfants »

Cette question avait été spécifiquement traitée dans une recherche spécifique « sur la scolarisation des enfants de sans-papiers¹⁴ » et éditée par CFS. Le communiqué n° 4¹⁵ y est aussi consacré, élargissant l'analyse à la période covid.

L'étude décrit les violences que les 20 femmes interrogées subissent face à l'école de leurs enfants.

Elle a servi de base à une rencontre avec Caroline Désir, Ministre de l'éducation de la FWB. L'accueil fut positif, mais sans suite : les reconfinements ont mis en évidence que de nombreuses familles belges, pauvres, ne disposaient pas non plus des moyens (informatiques et de connectivité) pour permettre un enseignement à distance.

L'étude ayant fait largement le tour de la question, celle-ci ne fut pas retravaillée par le Comité des femmes.

¹⁴ <https://www.besp-sanspapiers.be/bureau-d-etudes-des-sans-papiers-besp/etude-participative-sur-la-scolarisation-des-enfants-de-sans-papiers.html>

¹⁵ <https://www.besp-sanspapiers.be/bureau-d-etudes-des-sans-papiers-besp/communique-no-4-12-juin-2020.html>

Thématique de la formation, du travail au noir, de l'emploi ...

Ces 2 points sont traités dans les deux cahiers de recommandation :

- Celui de 2018 (élections communales) aux pp 29 à 34.
- Celui de 2019 (élections fédérales), dans la mesure où le travail a été un critère pris en compte dans les régularisations précédentes, et qu'il constitue le critère n° 5 proposé « le projet de contribution socio-économique en Belgique » (p 27).

Ils ont aussi fait l'objet d'une interpellation publique lors du Carrefour des solidarités de la journée des droits des femmes en 2020, à Myriem Amrani (présidente du CPAS de Saint-Gilles, et Présidente du Comité de gestion de Bruxelles-Formation), et Alain Leduc (en tant qu'administrateur de CFS comme organisme de formation professionnelle).

Enfin, une rencontre a eu lieu en 2021 avec Bruxelles-Formation (Myriem Amrani, Présidente, et Olivia P'Tito, Directrice générale). Là aussi sans suite.

Pour protéger certaines travailleuses très exploitées, au sein de la CSC, s'est aussi constituée une Ligue des travailleuses domestiques.

Pendant la période covid, et ensuite (reconstruction et plan de relance) est apparue la proposition de formation et de travail dans les métiers en pénurie. Sans succès, malgré les avancées d'ACTIRIS, des expériences à l'étranger et même la proposition du MR en Région wallonne¹⁶.

Le Comité des femmes a quant à lui évoqué toutes les forces de violence rencontrées dans le milieu du travail. C'est Evelyne, membre du Comité de la CSC, qui l'a présenté au Colloque du 25 novembre. Nous reprenons son intervention in extenso en page 31.

Quel féminisme ?

Lors des premières enquêtes en 2018, la question des discriminations liées au genre avaient été posées mais avaient rencontré peu d'écho auprès des femmes.

Un incident déclencheur en 2019 a fait de la question des droits des femmes sans papiers une question centrale.

Un incident déclencheur : « un féminisme qui exclut »

La Coordination des sans-papiers a été sollicitée en 2019 pour faire passer un message des femmes sans-papiers pendant la manifestation contre les violences faites aux femmes, manifestation prévue

¹⁶ Faudrait-il pour cela régulariser les sans-papiers ? "Je plaide d'abord pour que les 200 000 demandeurs d'emploi soient réorientés vers les secteurs les plus urgents", martèle-t-il. "Il y a des moments où il faut cesser les polémiques sur tout. Quand il y a des personnes qui sont depuis 10 de leur dire 'Faites-le'. Ce n'est pas ce qu'on appelle une régularisation massive, c'est permettre à ces personnes (de travailler ndlr) parce qu'il y a un besoin en entreprise. Ce n'est pas la première fois qu'une immigration est utile à la Belgique", appuie le ministre en référence à l'immigration italienne.ans sur le territoire et qui ont les capacités ou la volonté de trouver un travail, il est temps (Jean-Luc CRUCKE). LL du 19/8/21

le 25 novembre à la Gare Centrale. La question n'était pas simple, et a été à la base de la relance du Comité des femmes.

Qui voulait bien prendre la parole au cours de cette manifestation ? Mais demande Fatoumata « *c'est pour aller dire quoi* » ?". Et Aïcha de préciser que « *ce n'est pas facile de parler devant beaucoup des personnes, moi j'ai honte, Je ne peux pas* ».

Plusieurs discussions portent alors sur ces deux questions, et aboutissent à une réponse. Même si un détour est nécessaire, par « **Pourquoi avons-nous été appelées à migrer ?** »

Les réponses fusent : l'une évoque la guerre, les persécutions, les menaces, les droits humains bafoués. Une autre, la recherche d'un travail, une meilleure situation socioéconomique, le mariage, le regroupement familial et la maladie sont autant des raisons qui font que les personnes puissent migrer en Europe.

Puis viennent les catastrophes naturelles ou provoquées par l'Homme : tempête, inondation, sécheresse, tremblement de terre, déforestation, accident industriel, désertification. On peut aussi parler de la faim ou de la pauvreté.

D'autres raisons moins tragiques sont évoquées, comme le tourisme ou les études.

Pour préparer notre prise de parole à la manifestation, la question de départ a été reformulée de façon plus spécifique : **pourquoi certaines femmes sont-elles appelées à migrer ?** La manifestation du 25 novembre 2020, étant consacrée aux violences faites aux femmes, une participante estime qu'il est peut-être mieux de commencer par rappeler les violences souvent subies par les femmes dans leurs pays d'origine.

La parole ainsi libérée, amène à évoquer les agressions sexuelles et les violences conjugales, les mariages forcés, les mutilations génitales, voire des lapidations, des défigurations à l'acide et autres crimes d'honneur, et les violences policières et militaires.

Sans oublier les viols d'épuration ethnique (à l'est de la RDC), les grossesses forcées ou les avortements forcés, le trafic de femmes, l'esclavage, l'esclavage sexuel, les privations traditionnelles ou politiquement tolérées.

Une participante témoigne : « *Moi-même qui vous parle ici, originaire de la Guinée que le président Alpha Condé est en train de mettre à feu et à sang, je suis un exemple vivant ayant subi les violences policières et militaires de mon pays y compris d'autres violences que nous venons d'énumérer. Le fait d'en parler, ça me rappelle ces mauvais moments vécus où je croyais que c'était la fin pour moi.* »

Une autre incite à ne pas négliger que « *les violences que subissent les femmes dans leur parcours de migration est une réalité incontestable* ».

Nous avons retenu collectivement que dans le contexte des violences faites aux femmes, les victimes sont toujours atteintes dans leur dignité, dans leur corps de femme, dans leur avenir.

« *C'est l'image même de la femme qui s'effrite, partant c'est tout son entourage qui s'effondre. De ces humiliations, on comprend facilement pourquoi beaucoup de femmes victimes des violences s'emmurent dans un silence intolérable, comme si elles étaient les coupables. Les femmes sans-papiers souffrent en silence de toutes les violences qu'elles subissent, faute de ne pas pouvoir porter plainte, au risque de se voir soit même être envoyée dans un Centre fermé. Les violences faites aux femmes sont d'abord d'origines institutionnelles, car ce sont les institutions qui augmentent notre vulnérabilité en nous laissant sans droit et en nous exposant à tous les malfrats.* »

Sur base de tous ces éléments rassemblés, la question au départ de la discussion reste posée. « **Qui peut prendre la parole au nom des femmes sans-papiers à la manifestation contre les violences faites aux femmes ?** »

Une participante se déclare prête à essayer de la prendre le 25 novembre 2019. Elle veut tirer la sonnette d'alarme sur la situation particulière des femmes sans-papiers qui vivent ces drames en silence, depuis leurs pays d'origine jusqu'ici, où on les laisse sans droit pendant des années. Un petit texte faisant fonction de discours été élaboré et présenté pour validation à la Coordination des sans-papiers, en vue d'être prononcé à la manifestation contre les violences faites aux femmes.

Malheureusement, force a été de constater que le jour J, c'est-à-dire le 25 novembre 2020, les organisatrices de la manifestation n'avaient pu donner la parole sur le podium aux femmes sans papiers, pour prononcer le discours des femmes sans-papiers. Nous pensons que la question des violences sur les femmes sans-papiers méritait d'être évoquée de façon spécifique, par les femmes sans-papiers elles-mêmes. En tant que personnes concernées, elles devraient le dire avec leurs propres mots. Les organisatrices se sont proposées d'intégrer cette réalité méconnue du public, dans le discours « fourre-tout » de la manifestation. C'était une façon de nous dire "**Ensemble, mais sans toi. Un féminisme qui exclut**"¹⁷.

Une autre vision du féminisme (texte issu du travail militant d'Emmeline Dolléans)

Pour répondre à ce « féminisme qui exclut », il est important de donner d'autres approches de cette question, deux séances de travail sont confiées à Emmeline Dolléans. La formatrice commence par se situer en tant qu'observatrice blanche alliée de la lutte des SP, avec un filtre race-genre-classe-âge qui la construit politiquement, idéologiquement et socialement au sein de la lutte. Elle est aussi soutien de la lutte des sans-papiers depuis une dizaine d'années, autant logistique que participante de la rédaction des plaidoyers politiques et des mises en lien entre des collectifs auto-organisés de sans-papiers et des acteur.trice.s culturel.les et artistiques.

Avec le groupe du comité des femmes sans papiers, elle évoque les obstacles aux droits des femmes, des plus visibles au plus « sournois »:

Qui oppresse? Comment s'opèrent les oppressions? Quelles différences / similarités entre les oppressions du pays d'origine et celles du pays "d'accueil"?

Sont ainsi évoqués collectivement, la socio-historicité du féminisme blanc (plutôt bourgeois mais pas que) comme oppression encore peu dénoncée et que 'l'esclavagisation' et la colonisation étaient pérennes "grâce" au système capitaliste 'racialiste' mais aussi socio-économique maintenue par les femmes blanches, qui ensuite ont entamé la lutte pour leurs droits, très structurellement aux dépens des femmes du Sud (et aux dépens des hommes du Sud aussi). De nombreux constats de sociologues et historien.nes engagent cette reconfiguration historique, y compris au sein des luttes féministes dites décoloniales et intersectionnelles.

¹⁷ https://www.rtbf.be/info/dossier/les-grenades/detail_un-peu-racistes-les-feministes-une-chronique-d-hassina-semah?id=10474125

Cette question est visibilisée avec la publication d'un article intitulé "Ensemble, mais sans toi. Un féminisme qui exclut", qui rapporte de faits qui se sont passés lors de la manifestation du 8 mars. Le collectif "Intersectionnal Sees you", créé par Leslie Lukamba et Aicha Achbouk, raconte comment les femmes racisées, avec ou sans papiers, les femmes queers, les femmes en situation de handicap, les femmes qui portent le hijab etc, n'ont pas pu se mettre à l'avant de la manifestation pour visibiliser leurs luttes. On leur a demandé de rentrer "*dans les rangs*". Comment comprendre que le mouvement féministe revendiquant une lutte solidaire de *toutes* les femmes semble exclure de cette sororité les femmes les plus socialement et historiquement marginalisées ? Prenons le cas des féministes dites racisées et plus particulièrement les féministes d'origine maghrébine.

La formatrice a donc été amenée à évoquer aussi ce filtre intersectionnel, dans ses enjeux et comme possibilité de vigilance. Ce filtre détermine, disons simplement, le **cumul et le croisement des oppressions (race, genre, classe, âge, mobilité)**. Les femmes du Sud subissent la majorité voire toutes ces oppressions, surtout une fois migrantes, et encore plus sans papiers.

Dans ces contextes ultra-oppressif, y a-t-il encore de la place pour être féministe en tant que femme du Sud ? Et comment être féministe au sein de quotidiens complexes et violents ? Et quel féminisme peut être abordé voire approuvé quand on ne se reconnaît pas dans les modalités de lutte féministe ou quand ces modalités écartent ou exploitent les femmes sans papiers pour leur cahier des charges, leur rhétorique sans concrétiser des solidarités ou en les fragmentant ?

Faut-il être « féministe » est la question « frontale » posée ? Emmeline a dressé avec les membres du collectif un tableau des avantages ET inconvénients de se positionner comme féministe, auprès de sa famille, ses proches/sa communauté, les collectifs féministes, les instances (médias, assocs, institutions, société, ...).

Sur base du podcast "**Je suis noire et je n'aime pas Beyoncé**¹⁸", le comité des femmes est invité à écouter avec un filtre d'écoute active : retenir, noter seule (ou en duo) quelque chose de marquant : ce qui fait sens pour elle, pour le comité ? Ce qui est nouveau mais compris ? Ce qui est étranger, incompris ? ET nous avons listé ensemble la liste des points forts des récits des féministes africaines entendues.

Lors de l'échange qui a suivi presque toutes les femmes ont évoqué les résonances, les nouveautés, les difficultés suite à ce qu'elles ont entendu des féministes africaines (Fatou Sow, Khady Koita, Karine Silla, Géraldine Faladé, Mariama Bâ) dans le podcast.

Aussi, ça a permis de nommer des luttes féministes en Afrique Subsaharienne depuis ou avant les indépendances, en prenant en compte des femmes puissantes notoires ou moins connues, dotées d'un parcours académique ou moins "intellectuelles" (mouvements de paysannes, mouvements de résistantes aux colons, mouvements d'ouvrières, ...) et qui ont agi / agissent collectivement pour lutter contre des oppresseurs. Des voix d'un là-bas éloigné, distant.

Certaines des femmes ont partagé une intimité parfois rude, la leur ou celle d'autres femmes (l'excision, le mariage forcé, le viol de guerre, la dette morale et/ou financière, l'exploitation sexuelle, économique, les charges mentales cumulées...).

Quasi toutes avaient déjà nommé une ou des notions de leurs droits bafoués en termes politiques, mais forcément considéré le(s) féminisme(s) comme appui théorique et pragmatique. Entendre qu'un féminisme noir ET africain ET historique existe n'est pas une nouveauté mais sa nécessité de le vivre et le faire exister au sein du comité des femmes est nommé de manière assez claire au sein du comité suite aux échanges. Quelques réticences ont été émises face au mot féminisme qui fait peur à certaines femmes qui suivent l'une ou l'autre obédience et qui accolent féminisme et amoralité.

Aussi, de nombreuses fois la notion de féminismeS plurielS est « ressassée », afin de ne pas réduire les individualités intriquées et les appropriations situées (pas toutes les femmes, pas toutes les femmes sans papiers, ...). Il y a des courants et des appuis théoriques et puis, il y a le réel de chacune.

Cette liste non-exhaustive des points forts pour "aller vers"/confirmer son féminisme seule et avec d'autres femmes de ce qui ressort de la matinée – *NOS MOTS: se regrouper, s'associer, s'informer, se*

¹⁸ franceculture.fr/emissions/series/je-suis-noire-et-je-n-aime-pas-beyonce-une-histoire-des-feminismes-noirs-francophones

former, s'éduquer, éduquer, trier entre héritage (figé, reçu) et transmission (malléable, volontaire), défendre son corps, savoir dire non, défendre le corps social des femmes, s'allier en égalité, ne pas chercher à ressembler aux autres, critiquer, se soigner, soigner sans se sacrifier, prendre soin, croire en soi, rêver, imaginer un autre monde, répondre à l'appel des féminismes, prendre part, jouer sa part, accueillir les erreurs, rejeter la culpabilité, éviter la honte, savoir s'arrêter avant d'être trop fatiguée, apprendre à prendre de la distance, apprendre à garder son énergie, éduquer les non-féministes (hommes et femmes) sans trop perdre son temps non plus, apprendre d'autres féministes, ne pas se juger ...

Lors de la rencontre suivante, Ont été évoquées, présentées succinctement quelques-unes des femmes résistances des pays du Sud (Afrique, Asie, AmériqueS, ...) avec des parcours de femmes très divers, du plus radical et armé au plus « simple » et pacifique.



Les femmes du comité ont capitalisé les caractéristiques, les points forts des parcours de ses femmes résistantes et on a évoqué les points d'appui, les points communs entre elles et elles, et on a aussi évoqué les déclics:

Comment entrer dans la lutte? Est-ce que la colère est motrice ou incapacitante? Quelles représentations ne plus subir? Quelles alliances, même ponctuelles effectuer pour se renforcer, se former, s'informer? Comment devenir "courageuse"? Qui détient les représentations de "puissance", courage, témérité, ...? Comment être ce qu'on est (timide, fatiguée, malade, peureuse, ...) et conscientiser jusqu'à dépasser? Quelles référent(e)s donnent de la force? Comment être féministe sans devenir ennemie, des hommes, et des autres femmes aussi?

On a tracé ensemble une ligne du temps symbolique des droits des femmes en termes de priorité pour le comité des femmes.

Des lieux et temps de luttes organisées dans l'histoire et dans le monde d'aujourd'hui ont été nommés afin d'agrandir le spectre de la résistance (Cf. Rojava, Zapatistes, Mères de la Place de Mai, Femmes de ménage de l'IBIS des Batignolles, ..), de se sentir moins seules, surtout que des femmes sans papiers luttent dans le monde entier et qu'une alliance internationaliste donne parfois de la force, incite des modèles à regarder, voire à suivre et, même si chaque état fabrique des incapacités différentes selon ses contours racistes, sexistes, classistes, ..., même si savoir que des millions de femmes subissent des oppressions similaires peut décourager, entendre des résistances et des victoires est vertueux.

Enfin, une liste des associations (auto-)proclamées féministes (soit celles que les femmes du comité connaissent soit celles ajoutées par Emmeline) a été dressée, sans oublier de nommer l'expérience avec ces associations : chacune des femmes du comité a pu exprimer les "points faibles", les ratés (maternalisme, racialisme, condescendance, classisme, ...) pour qu'un partage des expériences qualifie ces assos et collectifs, sans pour autant les éliminer du spectre de la solidarité. Egalement, un rappel que les questions de non-mixité sont délicates dans certaines associations et pour certaines femmes sans papiers : soit la non mixité des femmes sans papiers les « ghettoïsent » et les disqualifient (femmes migrantes, femmes « sans droits », femmes « peu cultivées », ..., et les chosifient pour des cahiers des charges politiques qui ne servent pas toujours leur cause. Certaines femmes sans papiers en ont aussi marre d'être exploitées dans leurs récits, leurs témoignages en tant que femmes sans papiers. Le besoin et l'envie d'être aussi vues comme des femmes « à part entière » sont présents, nécessaires. Etre parmi les autres femmes, féministes ou pas, est aussi une revendication. Tout autant, dans ce cadre de deux matinées, il a été très « agréable » d'être en non-mixité de genre (que des femmes) et en presque quasi non-mixité non-blanches (Emmeline & Nicole en femmes blanches soutiens).

A été ajouté que le comité des femmes dans sa composition actuelle est entre femmes noires, que peu d'autres femmes du Sud sont présentes, c'est à la fois une force affinitaire, même s'il existe des « niveaux » de parcours scolaire et migratoire différents, et à la fois un manque de représentations d'autres groupes de femmes du Sud.

Des associations et collectifs qui ne se définissent pas forcément comme féministes ont été nommés aussi, principalement pour dénoncer le fait que les conditions des femmes sans papiers ne sont pas considérées, ou alors que les femmes sans papiers sont réifiées, utilisées voire exploitées (par leur image, leur temps "militant", ...).

Un constat général : peu de lieux spécifiques se préoccupent des spécificités des femmes sans papiers, ni d'un point de vue santé mentale, ni défense des corps et des droits du travail et du logement. De fait aussi, les femmes sans papiers sont difficiles à faire venir dans les lieux de lutte : beaucoup de peur, beaucoup de doutes sur les « retombées » concrètes que les organisations et luttes peuvent amener, beaucoup de charges au quotidien, ...

ET après ? A été évoqué une éventuelle journée de "rencontre" avec certaines de ces associations, quelques collectifs féministes et afroféministes et décoloniaux.

Le comité des femmes sans papiers revendique des droits en tant que femmes (noires surtout) sans papiers, avec une proposition de charte / déontologie féministe. (à construire même si mise en brouillon ici) ; Aussi, une mise en réseau pour celles qui veulent avec des réseaux radicaux internationaux.

Le Comité des Femmes sans papiers est dans un désir d'auto-organisation, d'auto-détermination et de mise à disposition de moyens concrets pour rassembler plus de femmes sans papiers et fabriquer une image de résistantes déterminées.

Le colloque sur les violences faites aux femmes :

Le travail sur la violence faite aux femmes

La question est déjà relevée dans les enquêtes de 2018, dans la gestion de la crise covid, et lors des thématiques « violence au travail » et « féminisme ». Le travail avec les porte-paroles a abouti à 4 textes qu'elles présenteront lors du Colloque de CFS (avec le soutien de la FWB) le 25 novembre 2021.

Malgré les mesures covid, le Colloque remporte un réel succès : plus de 80 personnes y assistent : 20 femmes du Comité des femmes dans la salle, 45 personnes en ZOOM et une quinzaine sur facebook live¹⁹. Un débat s'en suivra, que nous analyserons ensuite dans les conclusions.

Tous les textes ont été rédigés préparés et présentés par des porte-paroles du Comité des femmes, dans le cadre de CFS. Ils sont publiés ici, et constituent les Actes de ce colloque.

PRESENTATION DU COMITE DES FEMMES SANS-PAPIERS par Alice Mbashile

Mesdames Messieurs, le comité des femmes sans-papiers s'est constitué en juin 2015 avec l'ambition de stimuler la rencontre des femmes sans-papiers des différentes origines et de renforcer les solidarités avec les belges. Dès cette année-là, les femmes sans-papiers partagent leurs expériences, leurs connaissances et leurs difficultés tout en cherchant à trouver de façon solidaire, des solutions à leurs problèmes. Pour les faire progresser sur le chemin de l'égalité des droits, c'est à dire passer d'une égalité formelle à une égalité de fait, les femmes sans-papiers sont informées de leurs droits afin qu'elles les revendiquent. Depuis 6 ans déjà, on assiste dans ce groupe à une dynamique de prise de conscience et de revendications de leurs droits. Les femmes sans-papiers de ce comité ont la ferme volonté de devenir actrices de leur propre changement. Tout ce qu'elles entreprennent aujourd'hui a pour objectif d'améliorer et de sécuriser leurs parcours de vie par une progression sociale. De nos jours, ces femmes sont certaines que les luttes individuelles et collectives finissent par payer, raison pour laquelle elles continuent à s'organiser et se mobiliser.

Le comité des femmes sans-papiers avait démarré avec un atelier de couture et une friperie. C'était leur façon de faire pour lutter contre le gaspillage textile et pour partager les connaissances techniques de la couture, du tricotage, de réparation des vêtements. Mais surtout pour stimuler la créativité tout en revalorisant les textiles en leur possession. Cette activité avait pris un coup d'arrêt à cause de la pandémie du Covid. A l'heure actuelle, le comité des femmes sans-papiers est dans la réflexion pour la reprise de cette activité qui était au centre d'un réel échange et des rencontres interculturelles entre femmes issues de tous horizons.

Le comité des femmes bénéficie de l'encadrement de Nicole Dondot, et a collaboré avec différentes initiatives via des échanges, notamment la Zinneke Parade, "Pas de deux", sur la thématique fragilité, la Zinnode située au Gemeenschapscentrum à De Markten. Le comité des femmes sans-papiers fait partie prenante de la Coordination des sans-papiers de Belgique.

Pour votre information, la Coordination de sans-papiers de Belgique est une coupole autonome de collectifs de sans-papiers qui luttent et revendiquent : *La régularisation des sans-papiers - la fermeture des centres fermés - l'arrêt des expulsions - la liberté de circulation pour tous - l'arrêt de la criminalisation des sans-papiers - le respect des droits fondamentaux, comme la santé - le respect et l'application des droits des enfants*).

¹⁹ Environ 1700 vues sur les pages facebook de CFS-ep et SPTV, et deux retransmissions sur radio air libre les 1^{er} et 3 décembre.

En tant que collectif majeur des femmes au sein de la Coordination, en tant que femmes sans-papiers, nous nous sommes décidées de monter au créneau de cette lutte que nous menons tous ensemble depuis 2014, pour dire par nous-mêmes, au public et aux politiques l'ensemble de nos desideratas. Car, nous sommes conscientes que la régularisation des sans-papiers de Belgique ne se gagnera pas, si les femmes ne s'investissent pas davantage dans cette lutte. En tant que femmes sans-papiers, nous sommes les mieux placées pour témoigner de nos réalités de vie.

Aussi donc, nous nous investissons pour rendre visible nos réalités de vie et pour justifier et enrichir les recommandations contenues dans les cahiers produits par la Coordination avant les dernières élections communales et l'autre pour les élections régionales et fédérales en plus du cahier complémentaire qui étale de façon spécifique la situation la scolarité des enfants sans-papiers.

Dans la perspective de nous préparer aux grands rendez-vous, notamment les rencontres avec des présidents des partis politiques, Jeudi de l'hémicycle au Parlement Bruxellois, d'autres réunions importantes, nous sommes toutes tombées d'accord d'être formées dans le cadre de l'éducation permanente ici au Collectif Formation et Société pour approfondir la compréhension de tout ce qui est possible pour notre lutte. Ensemble nous construisons nos savoirs pour mieux agir.

L'objet de la présente matinée portant sur les violences faites aux femmes sans-papiers, s'inscrit dans le cadre de notre plan d'action. En effet, nous avons été demandeuses d'une étude sur la thématique : *les violences faites aux femmes sans-papiers*. Le lancement de l'étude a eu lieu le 9 novembre par Madame Sarah Schlitz, Secrétaire d'État à l'Égalité des genres, à l'Égalité des chances et à la Diversité, la seule ministre du gouvernement qui a eu la bienveillance de nous écouter. Pour la réalisation de cette étude, nous serons accompagnées dans ce travail par le GERME, qui n'est autre que le GROUPE DE RECHERCHE SUR LES RELATIONS ETHNIQUES, LA MIGRATION ET L'ÉGALITÉ et par l'Université populaire de Bruxelles avec le soutien du Bureau d'études des sans-papiers.

Avant de nous lancer sur le terrain pour aller identifier dans le fond toutes ces réalités méconnues du public portant sur les violences faites aux femmes sans-papiers, nous avons jugé nécessaire d'organiser cette journée d'étude pour rappeler ici que la précarité, de l'exploitation, des discriminations et des violences faites aux femmes, a aujourd'hui en Belgique, un visage : celui d'une femme sans-papier seule, responsable d'une famille, trop souvent privée de toute défense et de ressources essentielles pour vivre dignement.

Tour à tour mes camarades vont me succéder ici. Touré Bintou va exposer sur les violences faites aux femmes sur les parcours migratoires. Houria va enchaîner avec ce que nous estimons être les violences institutionnelles. Ensuite les violences dans le milieu du travail par Evelyne, Les violences conjugales par Sandrine, Enfin Henriette fera la synthèse de nos exposés avant d'ouvrir un débat

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET PARCOURS MIGRATOIRES par Touré Bintou

Mesdames, Messieurs, à l'heure où nous sommes ici, partout dans le monde, toutes les minutes, le droit à l'intégrité et à l'autonomie corporelle des milliers des femmes est violé. Et toujours, dans de nombreux pays, le modèle patriarcal qui caractérise notre société place généralement les femmes et enfants sous la domination des hommes, sous leur autorité. Les mœurs et les coutumes entravent l'émancipation et à l'épanouissement de la femme. Ces diverses situations poussent plusieurs femmes sur la route de la migration à la recherche de plus de droits, de liberté et de sécurité. Beaucoup de personnes ne le savent peut être pas, les violences faites aux femmes à l'exemple des mariages forcés, des mutilations génitales, des lapidations, des défigurations à l'acide et autres crimes d'honneur, l'esclavage, les agressions sexuelles, les violences conjugales, des viols d'épuration ethnique (à l'est de la RDC), des grossesses forcées ou les avortements forcés,

le trafic des femmes, l'esclavage sexuel, les privations traditionnelles ou politiquement tolérées, sont autant des causes qui font que les femmes puissent fuir leur pays pour aller chercher la sécurité ailleurs. Les violences sus-mentionnées sont de graves atteintes aux droits fondamentaux de tout être humain et en résulte une myriade de possibles conséquences pour les victimes.

Les femmes en fuite deviennent facilement les victimes de trafiquants d'êtres humains et d'abus. Personne ne peut imaginer les stigmates que ces violences laissent au près des femmes qui migrent. Ces violences ont un coût (psychique, social et financier) très important pour les victimes. Ces femmes victimes sont des personnes souvent détruites. En tant que victimes, elles sont atteintes dans leur dignité, dans leur corps de femme, dans leur avenir. C'est toute l'image même de la femme qui s'effrite, partant de ces faits, c'est tout leur entourage qui s'effondre. De leurs tragiques vécus, plusieurs femmes s'emmurent dans un silence insondable, comme si elles étaient les coupables. C'est pour ainsi dire que, les conséquences psychologiques se déclinent elles aussi sur le court, moyen et long terme. Si la victime n'est pas accompagnée par des professionnel·le·s spécialisé·e·s, celles-ci peuvent s'aggraver. Une liste d'exemples non exhaustive est donnée ici :

- Confusion, baisse de l'estime de soi, sentiment de honte.
- Anxiété, stress post-traumatique, hyper vigilance.
- Dépression.
- Hypertension artérielle.
- Développement des maladies chroniques.
- Troubles obsessionnels du comportement (TOC), comportements alimentaires perturbés.
- Amnésie traumatique totale ou partielle concernant l'agression ; difficulté de se remémorer les faits avec exactitude, car ces derniers sont stockés dans la mémoire traumatique et non dans la mémoire autobiographique consciente et contrôlée.

Alors qu'elles doivent être accueillies, entendues écoutées et crues quand elles arrivent ici, elles sont plutôt repoussées et enfermées dans ce cocon de non droits et deviennent des femmes sans-papiers. Ces femmes restent presque dans les mêmes réalités de vie comme dans leurs pays d'origines où leurs droits sont aux mains de tierces personnes.

Ce qui est irréfutable c'est que les droits des milliers des femmes sont confisqués par les politiques d'asile et migration avec son droit de séjour. Toute femme migrante privée de droit séjour est à jamais vulnérable à toutes les violences. Malheureusement, la tragédie des violences que ces femmes sans-papiers vivent est totalement méconnue du public. Les mouvements féministes ne traitent pas la question des violences faites aux femmes de façon inclusive. Les femmes sans-papiers puisque invisibles ne sont point prises en ligne de compte dans des programmes de préventions contre les violences faites aux femmes. Cette situation est un exemple concret d'une tragédie vécue à huis clos, car, ces femmes ne savent pas porter plainte, même ici en Belgique qui est un Etat de droit. L'absence des droits aux femmes sans-papiers, perpétue une situation d'impunité qui profite aux auteurs de ces crimes. S'il n'y a aucune excuse à la cruauté de tous ceux qui violentent les femmes et les filles, il n'y a pas d'excuse non plus pour un gouvernement qui refuse des droits aux femmes à les protéger, à se défendre ni à porter plainte sans peur de se retrouver dans un Centre Fermée.

Mesdames, Messieurs, je vais terminer mon propos en sollicitant une vraie solidarité avec les femmes sans-papiers. Surtout une solidarité féminine, afin que nous menions ensemble un de plaidoyer sans exclusion auprès des pouvoirs publics pour que ceux-ci prennent des initiatives pour favoriser l'intégration des femmes sans-papiers dans l'Etat de droit belge. La régularisation des sans-papiers fait partie de la solution pour juguler les violences faites aux femmes.

Lorsqu'une femme subit des violences, les institutions se doivent de l'aider, de l'accompagner et faire que justice soit faite. Ne pas le faire, c'est se rendre complice de ces violences. Je laisse la parole à Houria qui vous en dira plus sur les violences institutionnelles.

Mesdames, Messieurs, dans nos sociétés, les institutions sont conçues pour trouver des solutions aux problèmes fondamentaux qui affectent les êtres humains. Il n'est pas exclu que ces mêmes institutions soient parfois autrices d'une violence qu'elles ne se représentent pas elles-mêmes. La notion de violence a été définie par le **Conseil de l'Europe** en 1987 comme étant : « *Tout acte, ou omissions, qui a pour effet de porter gravement atteinte, que ce soit de manière volontaire ou involontaire, aux droits fondamentaux, aux libertés civiles, à l'intégrité corporelle, à la dignité ou au bien-être général d'une personne vulnérable.* » Les violences institutionnelles se traduisent par l'usage abusif de la position de l'agent administratif à l'encontre d'autrui. Elles peuvent toucher tout le monde, mais pas de la même manière.

Dans le cadre de notre exposé nous voulons mettre en évidence les violences institutionnelles à l'égard des femmes sans-papiers en tant que violation des droits fondamentaux. En tant que femmes sans-papiers, nous pensons que le terme de violences institutionnelles correspond aux différentes situations que nous vivons de façon émotionnelle, psychologique et physique dans les administrations. De la manière dont nous les vivons, ces faits de violences sont variés autant par leurs formes que par leurs auteurs. Ici nous allons pointer du doigt, les parlements qui légifèrent sur les droits de tout le monde et le dysfonctionnement de certaines institutions qui sont en charge de l'octroi de ces droits.

Dès le départ, les femmes sans-papiers considérées comme des fraudeuses. La situation des femmes sans-papiers c'est la tragédie de l'indifférence des politiques, c'est l'expression même du mépris vis-à-vis de l'humain. On a ignoré les femmes sans-papiers pendant toute la période covid. On ne peut pas lutter pour les droits des femmes en feignant la situation des femmes sans-papiers. Il est incontestable que la pire des violences faites aux femmes sans-papiers, est institutionnelle. Cette violence qui nous prive de droits nous rend à jamais vulnérable à toutes les violences. En nous laissant sans droit fondamentaux, les institutions augmentent notre vulnérabilité et nous installent dans la zone rouge de la souffrance. Les institutions qui sont censées nous protéger, font de nous des personnes inexistantes sans défense possible. Nos vies sont mises entre parenthèses par rapport au droit des étrangers. Lorsque les parenthèses s'ouvrent, on en sort totalement abimées et décaties. Les institutions à l'exemple de :

- l'Office des étrangers,
- du Commissariat général des réfugiés et des apatrides
- des CPAS
- des Communes
- de Police,
- de la STIB,
- les banques,
- les hôpitaux,
- des Institutions scolaires,...

sont autant des foyers qui produisent des violences institutionnelles à l'endroit des personnes sans-papiers.

En ce qui concerne l'Office des étrangers, personnes ne peut imaginer comment les longues procédures ni comment leurs décisions affectent le mental des femmes sans-papiers. L'opacité de la régularisation, l'absence des critères clairs, et les modes d'argumentation de l'office des étrangers, la suspicion perpétuelle, la mise en doute du récit d'exil au niveau du CGRA anéantissent les vies des milliers des femmes sans-papiers. Nos avenir sont pratiquement hypothéqués par

toutes ces pratiques qui nous renient l'existence. Sans état d'âme, l'Etat nous présente comme étant des illégaux, des criminels. Alors que personne n'est illégal. Cet étiquetage et cette stigmatisation dans cette catégorie, impliquent en nous, une inexistence, une perte d'estime de soi.

Tant à l'office des étrangers qu'au CGRA, tout est fait pour ne pas te donner le statut aux gens. Les agents de ces institutions partent tous du postulat que tout le monde ment. Dès lors, le traitement des dossiers est fait avec des préjugés.

Au niveau des CPAS, les difficultés inhérentes à l'obtention de la carte médicale urgente et le système d'accueil et d'accompagnement dans ces institutions sont souvent sources de frustrations. Notre situation administrative renforce la négligence dans le traitement des dossiers qui nous concernant. De nos jours, obtenir un rendez-vous au CPAS devient aléatoire. La numérisation exclue les 80% des femmes sans-papiers sans que rien ne soit entrepris pour les arrimer aux nouvelles technologies de la communication.

Au niveau des Communes, notre statut administratif précaire renforce la suspicion des agents de l'Etat civil dans les procédures de reconnaissance de nos enfants et de formations de vies en couple avec des citoyens belges. Ces violences affectent gravement aussi nos enfants. En effet, les conséquences de cette façon de faire sont à l'origine de la disparition de la filiation qui fait que plusieurs de nos enfants sont sans aucun lien légal avec leurs pères. Dès lors, ils sont privés de pension alimentaire et d'autres sortes d'aides.

Les femmes sans-papiers étant au bout de la chaîne des personnes les plus précaires payent le lourd tribut. En effet l'exclusion de nos enfants dans les activités scolaires, le refus d'accès de nos adolescents pour les études universitaires touchent au maximum les parents, notamment ces nombreuses femmes cheffes de famille.

Les institutions de police sont loin d'assurer une action de protection des personnes qui sont désignées hors normes. Les femmes sans-papiers ne sont pas à l'abri des violences policières. Elles sont autant victimes des arrestations arbitraires et de leur envoi dans des centres fermés. Nous avons en mémoire l'assassinat de Sémira Adamu et de la petite Mawda. Autant que nous avons peurs d'aller porter plainte à la police, autant qu'il n'est pas rare relever le refus de certains commissariats d'enregistrer les plaintes des femmes sans-papiers. En effet, plusieurs femmes sans-papiers victimes des situations délictueuses repartent bredouille après avoir été dissuadé de déposer plainte par les policiers avec des prétextes fallacieux. Les mécanismes de plainte pour les victimes de violence policière ne sont pas connus par les personnes sans-papiers.

Le non accès au droit de séjour est la cause causante du non accès aux droits fondamentaux. Les femmes sans papiers sont de plus en plus vulnérables.

- Pas d'accès à l'emploi
- Pas d'accès aux services de santé de base et d'urgence
- Pas d'accès au logement
- Pas d'accès à la justice
- Pas d'accès aux formations
- Pas d'assurance
- Pas d'accès dans les foyers d'accueil
- Pas des possibilités de vivre le plein épanouissement

En tant que femmes sans-papiers nous n'avons pas accès aux produits et services bancaires et donc nous sommes dans une impossibilité de faire les transactions bancaires. Mais cet état de fait, n'interdit en rien les organismes comme la STIB, le TEC ou le DeLYN à nous obliger de payer avec une nos titres de transports par carte bancaire.

Sans l'intervention des institutions, les femmes sans-papiers seront toujours et encore exposées à des violences et à des conditions plus éprouvantes, car elles ne disposent pas de recours pour faire valoir des droits équitables.

SITUATION DES FEMMES SANS-PAPIERS/VIOLENCES EN MILIEUX PROFESSIONNELS par Evelyne Ayong.

De ce qui se passe. Les femmes sans-papiers vivent dans des conditions difficiles. Nous entretenons un rapport singulier avec la précarité. La pauvreté constitue le fil rouge quotidien et des histoires de vie de chacune de ces femmes sans-papiers. Sans titre de séjour, il nous est difficile de trouver un logement. Les femmes travailleuses sans-papiers sont souvent contraintes de louer de petits logements beaucoup trop chers.

Mesdames et messieurs, comme vous le savez certainement, les femmes et les hommes ne sont pas égaux en matière médicale. Les efforts mobilisés pour disposer d'une bonne hygiène de vie sont très importantes chez les femmes. En tant que femmes sans-papiers, notre mauvaise alimentation, nos mauvaises conditions d'hébergement détériorent notre santé. Notre situation de sans-papiers, nous réduit la possibilité de pratiquer même des activités sportives qui pourtant sont très indispensables pour une bonne santé. Notre précaire situation administrative altère au premier chef notre santé. Le tout se passe dans le mental. L'inquiétude est notre quotidien. Les insomnies, nous savons ce que c'est. Toute notre estime de soi et nos désirs sexuels s'effritent. Nous restons dans la plupart des cas, sans réponses à nos préoccupations les plus intimes.

Comme l'ont mes camarades qui m'ont précédé sur cette tribune, le parcours de migration, la longue durée de notre situation impactent notre santé physique et mentale. Dans ce contexte, on ne sait même plus apprendre à anticiper les petits malaises. Les appétits de la vie diminuent. On devient parfois anxieuses et colériques. Nous sommes toujours stressées comme personne ne peut l'imaginer. Être femme sans-papiers, c'est apprendre à voir son corps s'endommager lentement et sûrement. Cette étape de notre vie, nous brise insidieusement.

Mesdames et messieurs, des nombreuses femmes sans-papiers sont en réalité travailleuses. Elles font du nettoyage, du babysitting, travaillent dans les hôtels, dans les restaurants ou dans des exploitations agricoles. Ce sont des travailleuses sans droits. Dans n'importe quel contexte de nos vies, étant sans-papiers, nos employeurs profitent de notre situation administrative pour nous exploiter encore plus qu'ils ne le font à d'autres. Ils nous savent très vulnérables, et bien, ils profitent de notre force de travail. Plusieurs femmes sans papiers vivent cette exploitation dans le silence. Très souvent, nous répondons à la demande de nos employeurs au pied levé pour trois, quatre heures ou une journée de travail. Parfois même en pleine nuit, pour assurer les travaux que les belges ne veulent pas faire. Régulièrement, ces femmes sans-papiers travailleuses touchent un salaire trop bas, voir même pas de salaire du tout. On ne peut même pas demander le paiement des heures supplémentaires, sinon on perd le travail.

Notre travail est souvent pénible et nuisible pour notre santé. Nous subissons en plus le stress d'une vie sans titre de séjour, loin de nos pays d'origine et de nos familles. Notre bien-être psychique en souffre évidemment. Le mal au dos, la mauvaise humeur et la dépression sont nos maux quotidiens. Et de tout temps, nous sommes directement exposées aux violences sexistes de leurs employeurs quand ceux-ci sont des hommes. Les violences sexistes ou sexuelles dans le milieu du travail peuvent prendre différentes formes : réflexions dégradantes, injures, attouchements, harcèlement moral et/ou sexuel, affichage d'images pornographiques, chantage sexuel, gestes et propos à connotations sexuelles sans consentement, agression physique, menace. Ce qui est le plus courant des violences sexistes ce sont les attouchements de nature sexuelle sur les seins, les fesses, la bouche, le sexe et les cuisses, l'exhibition sexuelle, ce comportement consistant à montrer tout ou partie de son corps dénudé, des regards insistants, des plaisanteries obscènes, grivoises, des remarques sur le physique

ou la tenue, des demandes sexuelles explicites, l'envoi de messages à caractère pornographique et l'exigence d'un rapport sexuel en échange d'une embauche.

A toutes ces violences, s'ajoutent aussi des barrières plus invisibles, comme le racisme et la discrimination. Nous sommes de tout temps plus en plus stigmatisées par les pouvoirs publics.

Les femmes sans-papiers victimes revivent en permanence les scènes traumatiques qu'elles ont vécu sans pouvoir s'y opposer, ce qui se traduit par des flash-back et des cauchemars générateurs d'angoisse et de colère. Il n'est pas rare de voir des femmes sans-papiers développer des phobies, des troubles obsessionnels compulsifs et des conduites addictives (alcool, drogues, tabac, psychotropes, etc.).

De tout mon propos, nous voulons que toutes les associations, tous les syndicats et toutes les femmes qui se disent féministes prennent à bras le corps la problématique des femmes sans-papiers. Ils peuvent nous associer pour revendiquer tous ensemble l'avancée de nos droits. Nous voulons d'une solidarité sans frontière, sans racisme. Une solidarité dans le respect de ce nous sommes et de la mise en lumière de nos revendications. Dans la lutte contre les violences faites aux femmes, on ne veut pas être là pour accompagner les autres, pendant que nous-mêmes sommes exclues.

LES VIOLENCES CONJUGALES ENVERS LES FEMMES SANS-PAPIERS par Sandrine Tshibangu

Mesdames, Messieurs, la question des violences faites aux femmes sans-papiers dans leurs foyers est toujours absente des débats des politiciens et par conséquent, cela ne permet pas aux associations d'aide aux femmes migrantes de disposer des moyens requis pour apporter les solutions nécessaires pour la protection de ces femmes.

Pour commencer mon propos, je ne vais occulter le fait que pour beaucoup des femmes sans-papiers, dans leur vie de couple, leur histoire de violences vécues, commence souvent par l'ignorance. Elles sont nombreuses à ne pas connaître leurs droits dans leur relation. Parce qu'elles ne connaissent pas la Belgique, mais aussi parce que leur compagnon reste souvent leur seul référent.

Oui Mesdames et Messieurs, cette prédisposition, les rend à jamais vulnérables. Ce sont les victimes les plus invisibles de toutes les violences jusqu'alors mentionnées ici. La dépendance administrative et l'isolement social et physique accroissent leur vulnérabilité. Les violences conjugales dans notre contexte de femmes sans-papiers sont très élevées. Il faut être bien soutenu pour y échapper. Les femmes sans-papiers se trouvent souvent dans une situation de précarité financière.

Les violences conjugales émergent dans des relations inégalitaires. Elles sont commises par leur compagnon afin d'imposer le contrôle leur contrôle sur leurs femmes. Ces hommes violents instaurent un climat de peur et de tension entraînant un changement d'attitude de la part de leurs femmes qui sont obligées de s'adapter aux besoins de leurs partenaires. Ces violences comprennent les agressions, les menaces ou les contraintes verbales, physiques, sexuelles, économiques, répétées ou amenées à se répéter portant atteinte à l'intégrité de la femme et même à son intégration dans la société belge.

Je peux évoquer ici, les violences verbales. Ces violences qui regroupent les cris, les hurlements passent souvent inaperçues pour tout le monde, car elles ne laissent pas de traces physiques. Malgré l'absence de coups, le climat de peur qui est instauré intentionnellement, laisse des traces

psychologiques très néfastes pour la femme. Les humiliations, les crises de jalousies, le chantage et la dévalorisation constituent les formes des violences les plus récurrentes. Elles sont d'ordre psychologique, elles entraînent une baisse de l'estime de soi de la femme sans-papier et renforcent le cycle de la violence.

Il n'est pas rare de trouver une femme sans-papier dont le compagnon ne veut pas que cette dernière fréquente une association. Ces violences affectent non seulement les femmes, mais également les autres membres de la famille, parmi lesquels les enfants. Cette situation touche même les femmes qui viennent en Belgique dans le cadre du regroupement familial. De nombreuses femmes sont dans l'incapacité financière de quitter leur compagnon.

Dans nos milieux de vie, les compagnons violents en situation régulière font souvent passer leurs compagnes pour des femmes intéressées par leur statut administratif. Même l'arrivée d'un enfant est une période fortement critique pour les femmes sans-papiers. Car certains hommes qui prennent leurs compagnes pour des objets sexuels n'hésitent à demander un avortement. Plus la relation est dominante, plus le risque d'être victime de violences conjugales est élevé. Par peur d'être mises dans un Centre fermé et d'être renvoyées dans leur pays d'origine, ces femmes n'osent pas se rendre dans un commissariat. Et de toute façon, les plaintes des étrangères sont souvent requalifiées en main courante. Et surtout, qu'il n'est pas facile pour une femme sans-papiers de rassembler des preuves (des photos de ses blessures, des attestations de voisinage, des certificats médicaux et/ou psychologiques) sur les violences subies de son compagnon.

Pour les femmes sans-papiers qui réussissent à échapper à leurs compagnons, les risques sont également importants :

- exploitation,
- détresse psychologique,
- isolement,
- retour à la rue, suicide...etc.

C'est un secret de polichinelle, en Belgique, elles femmes sans-papiers victimes des violences conjugales ne reçoivent pas l'aide dont elles ont besoin. Elles sont exclues des dispositifs mis en place pour protéger les femmes. Elles subissent une double discrimination. Elles ne peuvent agir contre les violences domestiques, car elles n'ont nulle part où aller. Même quand elles veulent agir, elles ont peur que leurs enfants leur soient retirés. Elles sont nombreuses encore plus invisibilisées que les autres et livrées à elles-mêmes, à vivre le martyr en silence.

Le fait de ne pas bénéficier de l'aide n'est pas un problème social, mais un problème politique. Les femmes sans-papiers victimes doivent recevoir des soins sans discrimination et pouvoir signaler les violences sexuelles et domestiques à la police sans crainte. En outre, il doit y avoir suffisamment d'abris pour les femmes, sans aucune condition.

SYNTHESE par Henriette Essami-Khullot

Mesdames, Messieurs, le Comité m'a demandé de tirer quelques éléments de conclusion des poignantes et captivantes interventions de mes camarades.

À leur écoute, je me permets de supposer que chaque personne ici présente a pu relever l'évidente dichotomie existant entre les représentations tronquées des réalités de vie des femmes sans-papiers et la vérité du terrain, étayée au travers de l'éventail de violences dont elles font quotidiennement l'expérience. Expériences par ailleurs déniées, banalisées et constamment invisibilisées.

Pouvons-nous un instant nous arrêter sur cette appellation ?

« SANS-PAPIERS » : un nom, un titre stigmatisant, apposé à un groupe d'individus jugés hors normes, indésirables et illégaux. Une catégorisation réductrice, chargée d'une connotation fortement négative et cloisonnant des êtres humains dans une case *made in l'Office des Étrangers*, les épinglant de surcroît en de parfaits alibis d'une politique migratoire bancale, discriminante et inhumaine.

Les femmes sans-papiers, dont il est ici question, voient continuellement remise en cause leur présence sur le territoire belge. Cette fixation insidieuse sur la question de l'illégalité de leur statut administratif détourne de façon sinieuse des véritables enjeux derrière cette présence. Une présence, terminus évident de parcours migratoires aussi complexes que périlleux. Parcours précédés d'une série de décisions et de choix. Choix - pour un grand nombre de ces femmes - précédés d'une multitude de violences. Violences inscrites dans des contextes politique, culturel, socio-économique complexes et sensibles, infligées dans des climats majoritairement patriarcaux s'avérant délétères pour leur épanouissement.

De ces contextes naissent, en guise d'échappatoire, des desseins de liberté(s) matérialisés par des parcours au bout desquels se dévoile un tout autre spectre de violences insoupçonnées ici en Belgique, aux ramifications profondes, indélébiles et onéreuses sur les plans psychique, social, financier mais aussi et surtout physique pour les victimes : la liste non-exhaustive (lue par ma camarade Bintou) des maux qui viennent à frapper ces femmes en est le parfait exemple.

L'éventail des violences subies par les femmes sans-papiers se déclinent sous les formes suivantes :

- Les violences institutionnelles, infligées par des figures censées représenter protection et soutien, cultivant pourtant suspicion, ignorance et isolement à l'égard des femmes sans-papiers et tenaillant ces dernières dans des situations de précarité extrême.
- Les violences sexuelles et sexistes en milieux professionnels, communes à toutes les femmes mais bien plus pernicieuses pour les femmes sans-papiers du fait de leur illégalité administrative les contraignant à se murer dans un silence et une inaction forcée.
- Les violences conjugales - fruit ranci d'une masculinité toxique alimentée par la volonté de domination et de dévalorisation de la femme - encouragées par de nombreux paramètres dont l'isolement social et physique, la précarité financière, la dépendance administrative.

Mesdames, Messieurs,

Comme annoncé en introduction de notre présentation, ce séminaire n'est qu'une première étape, une amorce d'un travail de terrain conséquent à venir, porté par le Comité des Femmes Sans-Papiers et visant à mettre en lumière l'invisibilisation et la quasi-normalisation de la multitude des violences cumulées par les femmes sans-papiers et constituant malheureusement notre quotidien. Par cette rencontre, nous souhaitons ouvrir la voie à des pistes à creuser pour protéger au mieux les femmes sans-papiers victimes de violences et pour visibiliser les maux inhérents à nos vies de femmes, à savoir : le harcèlement, les humiliations, l'exploitation, les violences verbales et physiques. Il est important de noter que les obstacles à notre intégration dans la société belge et l'exploitation des femmes et hommes sans-papiers via le travail au noir sont de la responsabilité des pouvoirs publics qui nous installent (volontairement ou pas, voilà une autre question pour un autre débat) dans ces spirales de violences et d'esclavage moderne.

De toutes les interventions prononcées ici, plusieurs questions nous taraudent :

1. La loi faite pour protéger les femmes, a-t-elle été pensée pour toutes les femmes ?
2. Pourquoi une femme sans-papiers, victime de violences conjugales, ne peut-elle pas bénéficier de plein droit d'une protection et d'un plein accès aux dispositifs existants en la matière ?
3. Entre le droit des femmes et le droit de séjour qu'est ce qui devrait prédominer ?
4. Pourquoi ne peut-on pas permettre aux femmes sans-papiers d'accéder aux services sociaux, à la police et à la Justice, sans qu'elles ne soient hantées par la peur d'une menace d'expulsion ou d'un emprisonnement en centre fermé ?
5. Que manque-t-il à ce pays pour augmenter le nombre de places dans les refuges et abris existants en ?
6. Que manque-t-il à ce pays pour mettre en place des refuges et abris inclusifs ? (En prenant en compte les femmes sans papiers avec ou sans enfants victimes de violences)
7. Pourquoi, les pouvoirs publics ne peuvent-ils pas réquisitionner les espaces vides pour accueillir les femmes sans papiers (avec ou sans enfants) afin de mieux les protéger ?
8. Pourquoi les associations militant pour les droits humains n'organisent-elles pas des campagnes de sensibilisation en prévention contre les violences masculines tout en associant les femmes ?

Voilà donc un échantillon des questionnements qui nous traversent.

Mais le temps est venu de vous donner la parole et d'écouter les propositions que vous souhaiteriez faire. Nous souhaitons que cette parole que vous prendrez ici soit continue dans et au-delà des lieux où vous travaillez et militez et que cette parole mène à des actions concrètes qui renforcent les luttes à la fois individuelles et collectives des femmes sans-papiers.

Je vous remercie.

Les exposés furent suivis d'un débat avec les présents en zoom.

Premières conclusions et perspectives :

Conclusions transitoires et orientations

Il nous a semblé important de tirer quelques conclusions, certes transitoires, à l'issue de ce colloque, qui marque un tournant vers de nouvelles formes d'action des femmes du Comité. Et d'évaluer ainsi le travail réalisé depuis 2 ans.

Premier constat :

Les femmes sans-papiers, sont **solidaires et partie prenante de la lutte de tous les sans-papiers**, sans distinction de sexe, d'origine, d'âge, de statut actuel. Leur revendication centrale reste la régularisation, sur base de critères clairs et d'une Commission indépendante.

A ce titre, outre leurs revendications spécifiques, elles sont aujourd'hui beaucoup plus présentes au sein de la Coordination des sans-papiers et de ses Collectifs.

Au sein de la Coordination, elles sont présentes aux réunions de la Coordination, certaines sont devenues porte-paroles de la Coordination. L'une d'entre elles est à l'initiative de la campagne « wearebelgiumtoo » de Sans-Papiers TV. Deux d'entre elles gèrent des occupations VSP Family.

Deuxième constat :

Les femmes sans-papiers sont aujourd'hui organisées, pour dénoncer leurs **situations spécifiques**. C'est pour faire entendre aussi ces spécificités au sein du mouvement des sans-papiers qu'elles se sont organisées et renforcées en Comité des femmes, et désigné un certain nombre de Porte-paroles pour intervenir dans le débat public.

Le Comité s'est renforcé, et compte aujourd'hui une quarantaine de participantes, dont une vingtaine effectivement présentes en moyenne malgré les mesures covid. .

Une dizaine de femmes font aujourd'hui effectivement fonction de porte-paroles, au sein de la Coordination, des occupations, et participent à des recherches avec CFS et l'UP.

Troisième constat :

Soutenues par Bureau d'étude des sans-papiers, par les formations du Collectif Formation Société (CFS asbl) et pour partie défrayées par l'Université populaire de Bruxelles asbl, le Comité des femmes, ses porte-paroles et membres sont **intervenues en 2021 très régulièrement dans le débat public**, et via nombre de contacts politiques, d'interpellations et de manifestations.

Citons, pour montrer l'ampleur de cet engagement, et à titre d'exemples non exhaustifs, les femmes ont :

- préparé et organisé 2 soirées des Carrefours des solidarités dont l'un portant sur la Guinée va mal et l'autre sur les droits des femmes début 2020 ;
- participé à la mobilisation citoyenne « black lives matter » du 7 juin 2020 ;
- rencontré Caroline Désir, Ministre de l'Éducation du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles le 14 juillet 2020 ;
- échangé avec Mme de Moor, Cheffe de cabinet du Secrétaire d'Etat à l'asile et migration, M. Sammy Mahdi le 4 février 21 via Teams ;
- participé au Jeudi de l'Hémicycle²⁰ de la COCOF, sur "La situation des sans-papiers à Bruxelles » le jeudi 22 avril 21".;
- échangé avec la Ministre de l'Égalité des genres, à l'égalité des chances et à la diversité, Sarah Schlitz. En accord avec la Ministre, un projet de recherche portant sur les violences faites aux femmes sans-papiers est déposé le 26 avril. Ce projet est confié au GERME pour réalisation en collaboration avec l'Université populaire, le Bureau d'étude des sans-papiers et les porte-paroles du Comité ;
- échangé avec la présidente, Myriem Amrani, et la directrice, Olivia Ptito, de Bruxelles formation ;
- participé au séminaire le mardi 22 juin 2021. Séminaire organisé par le CIRÉ et la Coordination des sans-papiers de Belgique à l'occasion de la journée mondiale des réfugié-e-s ;
- pris la parole au rassemblement en solidarité avec les +400 grévistes de la faim ce 11 juillet 21 à l'église du Beguinage/ Bruxelles ;
- pris la parole au rassemblement du mercredi 4 août à 14h Place de Luxembourg, pour la régularisation de tous les sans-papiers avec un traitement équitable des dossiers ;
- préparé et animé un atelier lors du Climate Justice Camp 2021 ; le vendredi 10 septembre 2021 ;
- pris la parole au rassemblement d'interpellation organisé par la Coordination des sans-papiers de Belgique devant le siège du PS le mardi 10 août 21 à 15h ;
- pris la parole à la manifestation du 03 octobre 2021 à Bruxelles dans le cadre de la campagne "We are Belgium too" pour demander la régularisation des personnes sans-papiers sur base de critères clairs et permanents ;

²⁰ <https://youtu.be/cdo32K-egyY>

- participé à une émission à radio Air libre le 17 novembre 2021 en prélude de la journée du 25 novembre 2021 ;
- préparé et présenté une journée de réflexion le Colloque du 25 novembre "Mise en lumière de l'invisibilité des violences faites aux femmes Sans-Papiers" ;
- et participé à de très nombreuses réunions en présentiel et par zoom.

Quatrième constat :

En vue d'approfondir la question des violences subies par les femmes sans papiers, elles ont déposé auprès de la Secrétaire d'Etat à l'égalité des genres, à l'égalité des chances et à la diversité un projet d'enquête et d'étude, via leur Bureau d'étude (et avec comme asbl porteuse l'Université populaire de Bruxelles).

Finalement, la Ministre a décidé de confier l'étude à l'ULB, sans consultation des femmes qui ne sont pas cosignataires de la convention, de réduire le champ de l'étude pour satisfaire l'agenda gouvernemental, sans prise en compte de l'idée de départ des personnes concernées. En laissant les femmes en position de sous-traitantes, et avec un budget limité. Ce qui est au départ une initiative très positive est finalement vécu cela comme une nouvelle forme de désappropriation et d'invisibilisation.

Néanmoins, l'UP / BESP / Comité des femmes ont décidé de s'investir pleinement dans cette recherche, sur base de la convention et d'un protocole de travail en cours de clarification avec le GERME-ULB. Elles attendent d'être accompagnées dans la démarche de recherche, sans être désappropriées ni de l'analyse ni du texte final qu'il est convenu qu'elles valident avec le GERME.

Cinquième constat :

Le Comité des femmes réfléchit aux modalités de leur présence au sein du mouvement féministe, pour autant qu'elles y soient spécifiquement reconnues et soutenues.

Par ailleurs, de multiples offres de soutien et de collaborations ont émergé du Colloque du 25 novembre, notamment du GAMS.

En conclusion toute transitoire, et depuis 2 ans les femmes sans papiers se sont organisées et renforcées. Elles ont considérablement gagné en **puissance d'agir**.

Elles sont aujourd'hui en capacité d'intervenir plus activement au sein de la Coordination des sans-papiers de Belgique pour y défendre leur spécificité, et la réponse commune attendue par tous les sans-papiers, à savoir des critères objectifs de régularisation et la création d'une commission indépendante mettant fin au pouvoir discrétionnaire – à l'arbitraire - du Ministre.

Elles sont capables d'analyser les spécificités de leurs vécus et des actions à mener, elles sont capables de témoigner, d'analyser, de revendiquer, de défendre publiquement leurs revendications. Elles ne se cachent plus, elles parlent !

Elles ont gagné en crédibilité, et ont été capables d'initier un réseau de soutiens à conforter, tant dans le cadre des solidarités féministes que des nécessaires solidarités sociales, sanitaires, environnementales et internationales.

Elles se sont lancées dans une recherche sur les violences faites aux femmes, et leurs travaux feront l'objet de deux rapports : l'un par le GERME-ULB (dont on espère qu'il renforcera le crédit et la légitimité du combat des femmes) ; un second par elles-mêmes au sein du BESP, qui fera l'objet de leur plaidoyer sous forme d'une nouvelle publication.

A suivre donc ...